



Carrière politique

Le maire de Normandin et préfet du comté, Louis-Ovide Bouchard, mettra bientôt terme à une longue carrière politique.

Page A 3

Surconsommation de médicaments

Les pharmaciens propriétaires estiment que les mesures préconisées par la RAMQ pour combattre la surconsommation de médicaments sont illusoire.

Page A 9

Cadeau de Clark

Les pouvoirs que le premier ministre Clark se propose de céder à la province de Terre-Neuve relativement au développement de ses ressources énergétiques risquent fort de susciter la controverse au sein des autres provinces.

Page B 5

Anthropophagie

Des témoignages des proches de Bokassa de même que la découverte de corps humains dans la demeure de l'ex-empereur tendent à démontrer que Bokassa se livrait au cannibalisme.

Page B 10

Autres moyens, autres effets

Le dirigeant noir américain Jesse Jackson tentera ces jours-ci de convaincre le leader Yasser Arafat des avantages de l'utilisation de moyens diplomatiques au lieu de moyens militaires.

Page B 12

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 9
— Bridge	B 6
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	B 8
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895



SUR LE PODIUM portant ses armoiries, Jean-Paul II s'adresse à une foule de 30,000 personnes réunies au Battery Parc, dans Manhattan.

(Photolaser PA)

Plaidoyer du pape pour la liberté

NEW YORK (AP) — La statue de la Liberté trempée par la pluie en toile de fond, Jean-Paul II a demandé, mercredi, aux Américains, de briser "les cycles désespérants de la pauvreté et de l'ignorance... des préjugés... du désespoir et les cycles inhumains de la guerre".

"La liberté et la justice apporteront une nouvelle aube d'espoir pour la génération présente comme elles l'ont fait déjà", a-t-il déclaré devant une trentaine de milliers de personnes cachées sous leur parapluie à Battery Park, à l'extrême sud de la presqu'île de Manhattan.

A l'arrivée du pape, les sirènes des navires l'ont salué, de même que celles de la police. Les cloches de la vieille église de la Trinité ont sonné à toute volée.

La pluie qui n'avait pas cessé de tomber avant l'arrivée du pape a cessé le temps du discours, mais le vent est demeuré très fort et a décoiffé le pape qui portait un long manteau rouge.

"Le jour que nous avons choisi pour cette rencontre n'est pas le meilleur", a-t-il déclaré à la foule.

Le pape en était, mercredi, au troisième jour de sa visite aux Etats-Unis. Il devait se rendre ensuite à Philadelphie.

Evoquant la statue qui fut, du temps de la gloire des voyages par bateau, la première chose que les immigrants voyaient des Etats-Unis, il a rendu hommage à "ce noble caractère de l'Amérique et au désir de ses habitants d'être libres, à leur détermination de pré-

server la liberté et à leur volonté de partager cette liberté avec les autres".

Mais, a-t-il ajouté, "les réalisations du passé ne pourront jamais constituer un substitut correct pour les responsabilités actuelles."

"La liberté qui a été obtenue doit être ratifiée chaque jour par le ferme rejet de tout ce qui blesse, affaiblit ou déshonore la vie humaine", a-t-il expliqué, reprenant un thème qu'il avait développé, la veille, devant 80,000 personnes au cours de la messe au Yankee Stadium.

"L'une des réalisations glorieuses de ce pays est que, lorsque les gens regardaient vers l'Amérique, ils recevaient, en même temps que la liberté, la possibilité de leur propre progrès. Il faut que cette tradition soit aussi respectée aujourd'hui.

"J'en appelle à tous ceux qui aiment la liberté et la justice pour qu'ils donnent leur chance à tous ceux qui sont dans le besoin, aux pauvres et aux impuissants.

"Brisons les cycles désespérants de la pauvreté et de l'ignorance qui sont encore le lot de tant de nos frères et sœurs; les cycles désespérants des préjugés qui subsistent malgré les énormes progrès vers l'égalité réelle dans l'éducation et le travail; les cycles de désespoir dans lesquels sont emprisonnés tous ceux qui manquent d'une nourriture, d'un abri ou d'un emploi décent.

Nguyen Thu Thi Mong choisit Chicoutimi

CHICOUTIMI (LG) — Nguyen Thu Thi Mong, Vietnamiennne, 23 ans, elle a croupi six mois dans un camp de réfugiés, en Thaïlande, à Bangkok.

Elle compte parmi les "parrainés". Hier, elle arrivait à Chicoutimi, avec sa fille, et un jeune Cambodgien de 13 ans, dont les parents sont introuvables.

Son mari et son frère sont encore au Vietnam. Elle conserve l'espoir de les revoir... un jour.

Hier, elle rencontrait les responsables du Comité d'accueil de réfugiés de l'hôpital de Chicoutimi.

Une compatriote établie à Chicoutimi sert d'interprète.

Mme Mong est peu loquace, mais elle sourit. Dans son attitude, cette réserve caractéristique des Asiatiques. Du premier coup, on croit qu'il s'agit de timidité. Ce n'est pas totalement ça.

Son histoire

Comment c'est dans un camp de réfugiés? "C'est très difficile. Il n'y a pas d'hygiène, la nourriture est rare, on nous traite comme des bêtes". Elle y accoucha de sa fille.

Elle a toujours conservé l'espoir, et, est-il besoin de le dire, est très heureuse de se retrouver au Canada, son nouveau pays d'adoption.

Même si elle préfère Chicoutimi à Montréal, elle retourne dans cette dernière ville pour respecter



UNE REFUGIEE — Nguyen Thu Thi Mong, à gauche, réfugiée au Canada était de passage à Chicoutimi hier. Elle est Vietnamiennne, et a croupi six mois dans un camp de réfugiés thaïlandais. Elle est accompagnée ici d'une concitoyenne compatriote établie à Chicoutimi.

(Photo Paulo Rousseau)

les procédures d'accueil et éventuellement s'intégrer à la communauté québécoise.

Quant au jeune Cambodgien, il demeurera à Chicoutimi. Une famille le prendra en charge jusqu'à sa majorité.

Le comité

Le responsable du comité, le

père Louis-René Gagnon annonçait que trois familles de réfugiés seront parrainées prochainement par l'organisme. Les demandes sont logées et on attend leur venue dans un mois.

Trois familles de la région ont également accepté de prendre chacune la charge d'un adolescent.



Le maire Claude Gilbert, décédé subitement, mardi soir.

Normandin fera des funérailles civiques

par Laurent Tremblay

NORMANDIN — Des funérailles civiques se tiendront vendredi à 15h00 au Centre sportif de Normandin pour rendre hommage à M. Claude Gilbert, maire du Conseil provisoire de la nouvelle ville.

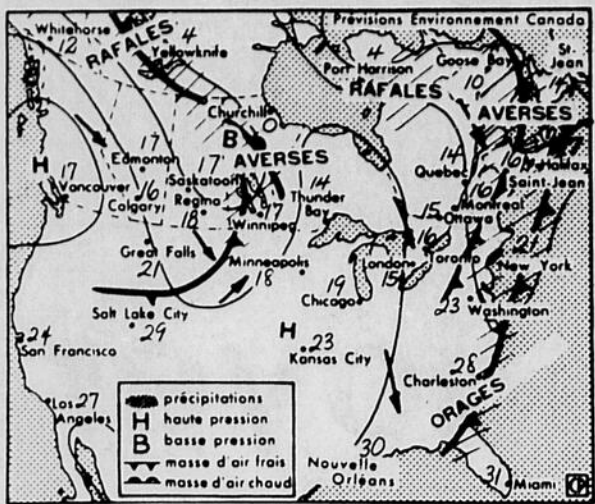
Cette décision était prise hier avant-midi par le Conseil municipal au cours d'une réunion spéciale. Etant donné que la salle de l'hôtel de ville est trop petite, il a été décrété que la salle du sous-sol de l'église fasse partie intégrante de l'hôtel de ville pour trois jours. Les magasins seront également fermés le jour des funérailles et les drapeaux sont en berne.

Mardi soir, M. Gilbert annonçait sa candidature à la mairie devant plus de 150 personnes. Vers 21h30, il était à terminer son exposé pour passer à la période de questions lorsqu'il s'affaissa foudroyé par une crise cardiaque. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital de Dolbeau, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Dû à la tombée hâtive du journal, il avait accordé une entrevue au Quotidien à son domicile avant le début de sa réunion à 20h30 et rien ne laissait présager le pire.

M. Gilbert aurait eu 42 ans le 4 novembre. Outre son épouse, née Blandine Nadeau, il laisse dans le deuil ses 5 enfants, soit 3 filles et deux garçons.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de jeudi et aperçu pour vendredi.

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gati-neau, Lièvre: pluvieux en matinée, nuageux et averse par la suite, max. 11. Vendredi: déga-gement graduel.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurenti-des, Mauricie: nuageux et averse, max. 14. Vendredi: nuageux et éclaircies.

Montréal, Outaouais, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce: nuageux et averse dispersées, max. 16. Vendredi: pas-sages nuageux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, parc des Laurentides: averse, vents modérés, max. 13. Vendredi: averse dispersées.

Québec, Rivière-du-Loup, Malbaie: nuageux et averse, vents modérés, max. 14. Ven-dredi: averse dispersées.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles: nuageux, averse ou pluie intermit-tente, vents modérés, max. 9 au nord et 12 au sud. Vendredi: averse.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, pluie intermittente et vents modérés, max. 9. Vendredi: averse.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregis-trées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	8	17
Victoria	8	21
Edmonton	-1	21
Calgary	-1	21
Regina	2	13
Winnipeg	7	8
Churchill	1	2
Toronto	15	18
Kingston	14	20
Ottawa	11	17
Montréal	11	18
Québec	7	12
Fredericton	6	16
Saint-Jean, N.-B.	5	16
Moncton	5	17
Halifax	11	16
Charlottetown	8	16
Saint-Jean, T.-N.	9	14

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 07h05 (.2cm) et haute à 13h20 (2m.6cm). Elle sera à nouveau basse à 19h15 (.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h00 (5m.4cm) et basse à 08h25 (.3cm). Elle sera à nouveau haute à 14h25 (5m.3cm) et basse à 20h35 (.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h15 (4m.8cm) et basse à 09h35 (.4cm). Elle sera à nouveau haute à 14h30 (4m.8cm) et basse à 21h50 (.2cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général Gaston VACHON

Directeur de la rédaction Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information Bertrand GENEST

Chef des nouvelles Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829

St-Félicien et les environs 679-3822

Sans frais interurbains

Abonnement et service à domicile 545-4064

Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes Paul BERGERON

Directeur de la publicité Jean TREMBLAY

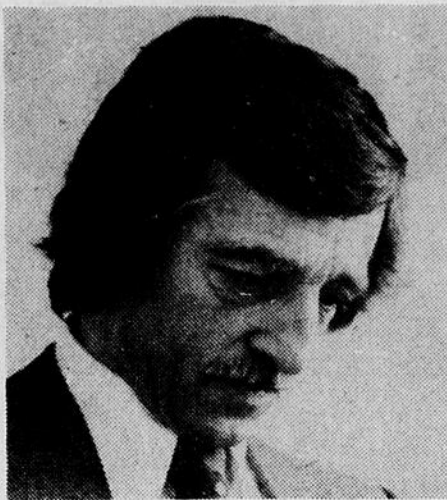
Directeur de la mise en marche à la circulation Jean BELAND

Directeur du tirage Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213).



VERDICT — Le juge Claude Gagnon rend un verdict ce matin, dans la cause d'extorsion impliquant deux membres des Missiles.

Verdict dans l'affaire des Missiles ce matin

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Verdict ce matin, dans l'affaire d'extorsion qui a amené deux membres des Missiles devant la Justice, à la suite des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Les procureurs en présence ont en effet clos, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, l'instruction de cette affaire considérée comme la plus sérieuse de celles impliquant le groupe de motards Jean-Jacques.

Le juge Claude Gagnon, de la Cour des sessions, qui a assumé la présidence de cette inépuisable série de procès, a pris la cause en délibéré, hier, à l'issue des plaidoyers livrés par Mes Hugues Séguin et Denis Dionne.

Pour un, Me Séguin ne réclame rien de moins que l'acquiescement de ses clients, Luc "Bardeau" Michaud, et Marcel "Polpon" Blackburn.

Selon lui, l'accusation ne repose, somme toute, que sur le témoignage de Richard Perron, la victime présumée de cette série d'extorsions, Perron qui est un "menteur professionnel", affirme-t-il, puisqu'il vient de purger une peine de six mois de prison dont il a écoupé en rapport avec 160 chefs d'accusation de fraude!

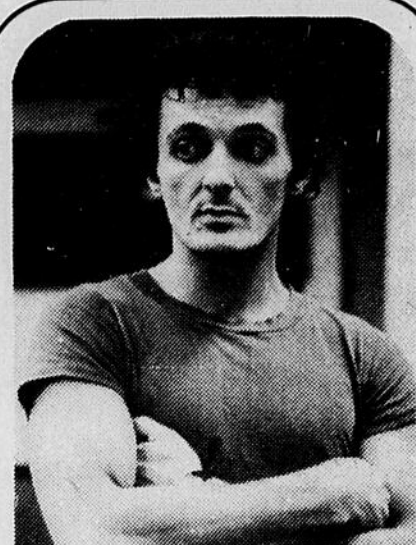
Les prévenus, Michaud et Blackburn, ont nié catégoriquement avoir jamais rencontré Perron avant les audiences de la CECO, en mai dernier.

"Perron a monté cette histoire de toutes pièces, pour se disculper, et il ne peut plus reculer maintenant, et doit poursuivre son aventure jusqu'au bout!", conclut le procureur de la Défense.

Me Denis Dionne, pour sa part, est bien prêt à admettre que Perron est un fraudeur, mais un fraudeur malhabile qui agit, dans le cours de ces événements autant que lors de ses différents témoignages, comme un homme terrorisé.

"Perron est seul, contre un groupe de personnes qui lui en veulent", ajoute l'avocat en précisant que Michaud, par exemple, a derrière lui des antécédents judiciaires impressionnants en matière de violence.

Le Jernier mot appartient maintenant au juge Gagnon dans cette affaire.



MEURTRE — Michel Villeneuve a été formellement accusé de meurtre au second degré.

(Photo Karl Tremblay)

Villeneuve comparaît

CHICOUTIMI (MR) — Michel Villeneuve a comparu, hier, sous une accusation de meurtre au second degré, en rapport avec la mort de Camille Simard, abattu d'une décharge de calibre 12, le 16 septembre.

Tenu criminellement responsable de ce décès, la veille, par le coroner F.-X. Brisson, le Jonquérois de 27 ans était amené devant le juge Claude Gagnon, de la Cour des sessions de Chicoutimi.

Me Robert Côté, procureur de la Couronne, réclamait l'examen médical pour le prévenu, et Villeneuve doit revenir en Cour ce matin pour connaître les résultats de cet examen sommaire.

L'ex-membre des Missiles était toujours représenté, hier, par Me Hugues Séguin, procureur de ce groupe de motards au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et des membres des Hell's Angels, dans la métropole.

Brassard irresponsable, selon Alain Pilote

ALMA (SC) — Le député Jacques Brassard est irresponsable, s'exclame le

Jeux de 1983: le quartier général à Chicoutimi

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — C'est dans la ville de Chicoutimi que sera situé le quartier général de la corporation, si les villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie et Alma obtiennent la responsabilité de la tenue des Jeux d'hiver du Canada de 1983.

Cette décision a été prise cette semaine par le Comité des seize, composé des représentants des quatre villes.

Dans les faits, le quartier général des Jeux correspond au siège social. On examine également la possibilité d'aménager ce quartier général à l'Université du Québec.

Président

Par ailleurs, au cours de cette même réunion, le comité s'est choisi un exécutif qui sera présidé par Me Jean-Marc Lavoie.

Quatre vice-présidents complètent le bureau de direction: Pierre Bourdeau, pour la ville d'Alma, Pierre Lajoie, pour Jonquière, Robin Simard pour La Baie et Michel Dufour pour Chicoutimi.

président du Parti libéral dans le comté de Lac-Saint-Jean, M. Alain Pilote. Selon ce dernier, le député ne s'est pas suffisamment mouillé dans le dossier de l'hôpital d'Alma, et sa dénonciation de l'intervention libérale dans le dossier n'est pas convaincante.

Selon le président libéral, le PLQ a le mérite d'avoir provoqué une prise de conscience sur cette situation qui persiste à l'hôpital d'Alma depuis un bon bout de temps.

"Malheureusement, le seul vrai absent du dossier, c'est le député lui-même", estime M. Pilote.

Pour expliquer le recours à son parti pour rendre l'affaire publique, M. Pilote estime que M. Brassard a perdu la confiance de la population, et qu'on craignait que le problème ne dorme sur ses tablettes.

Le communiqué du Parti libéral ajoute que le député fait preuve de négligence crasse, et qu'il a laissé le problème pourrir sur place.

Une série d'arrestations résout plusieurs vols à La Baie et Alma

ALMA (MR) — Les sûretés municipales de La Baie et d'Alma ont effectué une série d'arrestations, dans la soirée et dans la nuit de lundi, arrestations qui résolvent un certain nombre de vols perpétrés dans ces localités au cours des dernières semaines.

À La Baie, deux récidivistes ont été pris sur le fait, alors qu'ils tentaient de dévaliser, tôt hier matin, l'immeuble de l'Alimentation RD, rue Saint-Pierre, à La Baie.

Les deux hommes de 24 et 26 ans, domiciliés rue Côté à La Baie, avaient

presque réussi à enfoncer la porte arrière de l'établissement lorsque les patrouilleurs de la Sûreté municipale leur mettaient la main au collet.

Les deux individus comparaissent mardi devant le juge Claude Gagnon, de la Cour des sessions de Chicoutimi, sous des accusations de tentative d'introduction par effraction, et de possession d'outils de cambrioleurs.

À Alma d'autre part, trois jeunes gens de cette localité étaient arrêtés, en rapport avec un vol perpétré dans une résidence de la rue Scott.

Deux d'entre eux sont également soupçonnés d'avoir cambriolé le garage municipal de la rue Lebel, en plus d'une dizaine d'autres forfaits du même genre.

Ils étaient toujours sous interrogation, hier, à la Sûreté municipale d'Alma.

Subventions en nature

Touche traditionaliste dans la politique économique de Québec

LA BAIE (CF) — Une touche traditionaliste commence à inspirer la politique économique du gouvernement du Québec. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient d'inaugurer les subventions en nature.

Une entreprise du Saguenay-Lac-Saint-Jean a eu l'insigne honneur d'en bénéficier la première. La Pisciculture Port-Alfred Ltée vient de recevoir un subside "nouvelle vague" de 14,000 livres de truites mouchetées.

Dans un communiqué émis sur le sujet, le député du comté, M. Hubert Desbiens, a indiqué qu'il s'agit là d'une entente-pilote entre le gouvernement et l'entreprise. Celle-ci servira de modèle dans les négociations avec d'autres piscicultures du Québec.

La truite provient de la pisciculture gouvernementale du lac des Écorces. Le ministère estime qu'elle lui a coûté \$28,000 à produire.

En cette période d'inflation, des ma-lins ont vu là une idée gouvernementale particulièrement attrayante. D'aucuns,

dit-on, s'interrogent même sur les possibilités d'adapter l'ingénieux procédé au paiement de leurs impôts...

Alma

Ex-Missile détenu pour un vol

ALMA (MR) — Un ex-membre du groupe de motards les Missiles est actuellement détenu, et subira son enquête préliminaire le 19 octobre, en rapport avec un vol avec violence perpétré la semaine dernière à Alma.

Il s'agit d'Alain Girard, 26 ans, originaire de Dolbeau, qui était intercepté peu après un vol avec violence perpétré

au bar L'Aristocrate, à Alma; une centaine de dollars environ avaient été dérobés.

Selon les rapports de police, Girard a eu la déveine de rencontrer, en s'enfuyant des lieux du larcin, un étudiant en techniques policières du Collège d'Alma, qui avait fort bien maîtrisé ses matières académiques... Celui-ci rete-

nait Girard jusqu'à l'arrivée des policiers.

Comparaissant devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions d'Alma, le prévenu se voyait refuser toute liberté provisoire, et est maintenant détenu jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire.

Septuagénaire "agressive"

Action pour un doigt cassé rejetée

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Le juge Jean Bienvenue vient de rejeter l'action en dommages intentée par un quinquagénaire de Jonquière contre sa logeuse de 74 ans qui, selon lui, l'aurait pris d'assaut au point de lui casser un doigt!

Selon le demandeur, la septuagénaire l'aurait brutalisé, après qu'il lui eut intimé l'ordre de se retirer de la chambre qu'il louait dans la demeure de cette pauvre dame, sur la rue Saint-Pierre, à Jonquière.

L'homme de 56 ans allé-gue que celle-ci lui aurait

"renversé" l'auriculaire, et réclame \$6,000 pour la fracture qui lui était alors occasionnée.

La vieille dame a une tout autre version, et se trouve à être corroborée par d'autres chambreurs qui logent aussi chez elle. Ainsi, le plaignant serait entré chez lui dans un état d'ébriété avancé et aurait allumé un feu de la cuisinière électrique qui se trouvait dans son logis, avant de se coucher et de s'endormir, ce qui est, on l'admettra, fort peu prudent...

Sa logeuse se préoccupait alors de neutraliser cette source possible d'in-

cendie, mais était repous-sée par son locataire qui, Dieu sait pourquoi, ne l'en-tendait pas ainsi.

"L'assaut subit et violent auquel il s'est livré sans avertissement sur cette dernière qui poursuivait

des fins parfaitement honnêtes et marquées au coin de la prudence, la justifiait, aux yeux du tribunal, de se défendre comme elle le pouvait dans les circon-

stances", conclut le magistrat de la Cour supérieure.

Et même si elle a, par

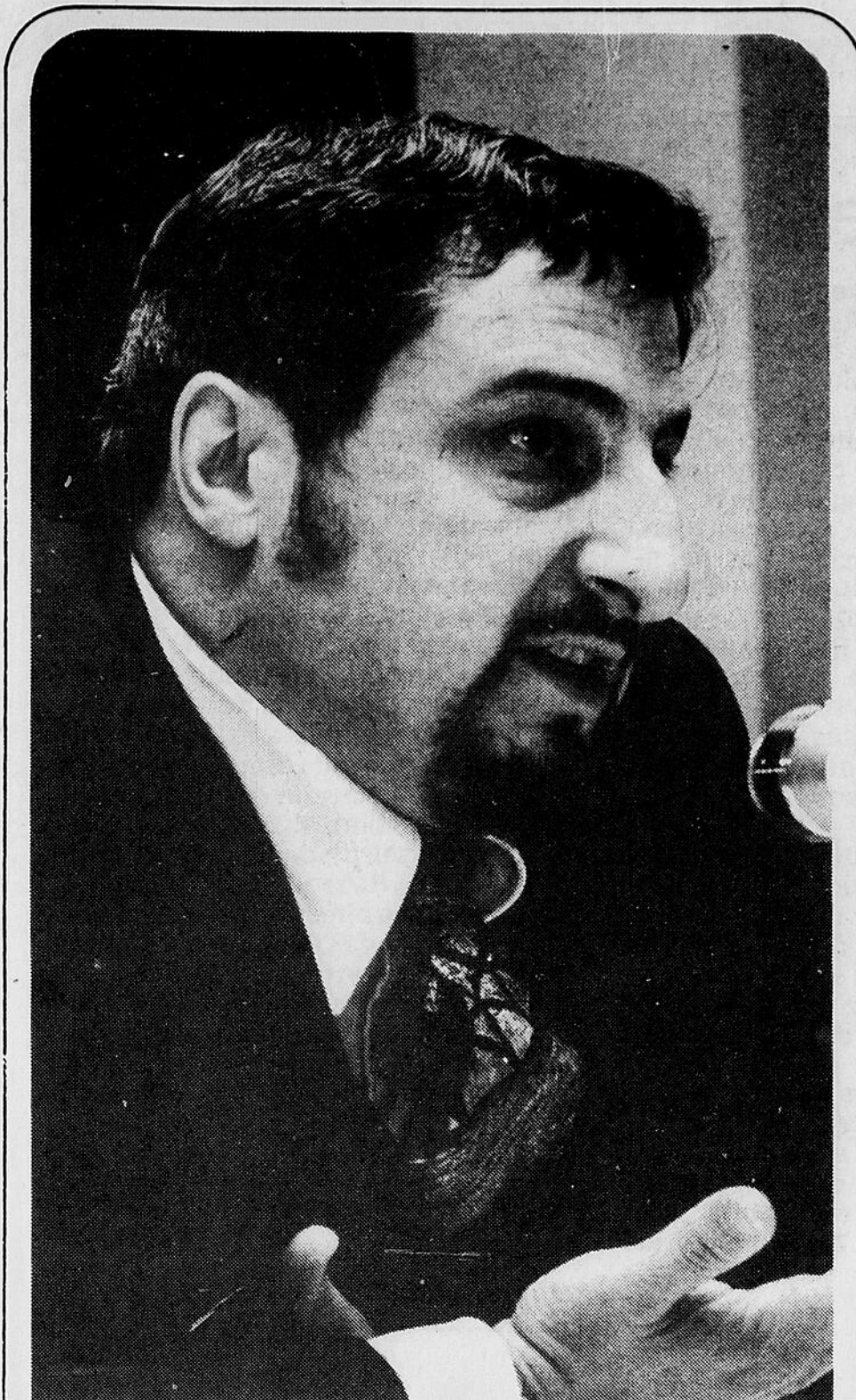
inadvertance, cassé un doigt du demandeur en voulant se défaire de son emprise, le juge Bienvenue en vient à la conclusion que la septuagénaire n'a commis aucune faute en repoussant son jeune as-saillant...



A LOUER

Local commercial de 2,000 pi. car. à louer, rue Alma, à Chicoutimi. Aussi autre local commercial de 2,000 pi. car., rue Lafontaine.

FERNAND PERRON
543-0715



DÉBRAYAGE PROCHAIN — Les membres du SFPQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean débrayeront bientôt, d'ici les 15 prochains jours. Voilà l'une des bonnes nouvelles qu'a annoncées le président de ce syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy.

Débrayage du SFPQ

La région entrera elle aussi dans la danse

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean a déjà commencé à subir les effets découlant des moyens de pression qu'effectuent les fonctionnaires du gouvernement du Québec depuis quelques semaines. Les inconvénients devraient se multiplier prochainement, puisque les débrayages surviendront sous peu, en région.

Jusqu'à maintenant, les débrayages des membres du Syndicat professionnel des fonctionnaires du Québec (SFPQ) se sont concentrés à Québec et Montréal, provoquant des effets désagréables à la grandeur de la province.

Toutefois, on doit s'attendre à des débrayages en région, a déclaré le président de ce syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, invité au déjeuner hebdomadaire du Cercle de presse du Saguenay, hier. Il a d'ailleurs précisé que les fonctionnaires du centre administratif de Jonquière et ceux des divers Palais de justice pourraient être les premiers à entrer dans la danse.

M. Harguindeguy a par ailleurs précisé que les trois prochaines semaines seront déterminantes quant au renouvellement du contrat de travail des 36,000 fonctionnaires qu'il représente. « Ou ça passe d'ici trois semaines ou ça casse », a-t-il commenté, sachant très

bien que le gouvernement du Québec veut d'abord régler avec les 200,000 membres du front commun FTQ-CEQ-CSN.

Le président du SFPQ se dit conscient du mécontentement du public, sentiment qui s'est nettement manifesté hier au Cercle de presse, alors qu'il a été littéralement bombardé de questions agressives et de commentaires défavorables quant aux réclamations des fonctionnaires.

Il en a quand même profité pour dénoncer l'attitude du gouvernement en place, dont l'étude rendue publique il y a quelques mois, à l'effet que les fonctionnaires étaient mieux rémunérés que les salariés du secteur privé. Conclusion que M. Harguindeguy rejette du revers de la main, en notant que le gouvernement n'a pas comparé aux bons endroits et selon les bonnes classifications.

On entrevoit difficilement un règlement négocié sous peu et le président du SFPQ a réitéré les propos qu'il tenait dernièrement à l'effet que le gouvernement s'apprête à émettre une loi spéciale ou à déclencher des élections. Tout dépendant du contenu d'un décret, le représentant des fonctionnaires reconnaît que ses membres ne l'outrepasseront pas. Quant à la possibilité d'une élection prématurée, il se refuse à annoncer quelle serait la réaction de son syndicat.

Les francophones à la tête de PME

L'improvisation devra cesser

par Gilles Lalancette

JONQUIÈRE — Dans le domaine des petites et moyennes entreprises au Québec, celles pilotées par des francophones sont de 40 pour cent inférieures aux chapitres de la productivité et de la rentabilité à celles que dirigent des anglophones.

C'est ce qu'a déclaré M. Laval Fortin d'Alma, lors d'une allocution prononcée hier, à l'occasion du lancement, pour une deuxième année, du programme "Gestion des affaires PME", du Collège de Jonquière.

Dans son message, l'homme d'affaires de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean, a indiqué que les francophones ont un retard important à combler. Toutefois, il est optimiste car une nouvelle génération de chefs de file se développe graduellement.

Puis, il a ajouté qu'une petite ou moyenne entreprise fonctionne en se fi-

xant des objectifs précis et en adoptant des méthodes pour atteindre ces objectifs. Il estime qu'entre 10 et 15 pour cent des PME au Québec ont une méthode de travail rationnelle, et ce, en dépit des nombreux efforts réalisés par les gouvernements pour aider ces investisseurs.

Selon M. Fortin, il était possible de réussir en plénitude et en prenant des risques démesurés il y a 20 ans. Aujourd'hui, il faut des méthodes de travail et, à ce chapitre, seuls les champions pourront percer.

Parlant du développement des petites et moyennes entreprises, l'homme d'affaires d'Alma estime que le développement futur devrait être axé vers le domaine manufacturier puisque le secteur du commerce et des services est saturé.

Se référant à des statistiques récentes, il signale qu'en Allemagne de l'Ouest par exemple, 45 pour cent des emplois se situent dans le domaine de la transfor-

mation contre 25 pour cent seulement au Québec.

Le cours

En 1978, le ministère québécois de l'Éducation confiait au Collège de Jonquière l'exclusivité d'un cours en gestion des affaires pour les petites et moyennes entreprises. Les bases de ce cours ont été jetées en collaboration avec la Chambre de commerce provinciale, la Banque Fédérale de développement, et le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

Essentiellement, le cours veut mettre à la disposition des propriétaires de petites et moyennes entreprises des techniques de gestion des affaires afin d'améliorer leurs méthodes de travail le tout sans égard au niveau de scolarité.

Ce cours semble très populaire. D'ailleurs, des leçons seront dispensées dans neuf villes de la région. La seule condition est qu'il y ait un minimum de 15



GESTION DES ENTREPRISES — M. Laval Fortin d'Alma estime que les francophones ont un retard important à combler sur les anglophones dans le domaine des petites et moyennes entreprises notamment aux chapitres de la productivité et de la rentabilité.

(Photo Denis Rivest)

personnes pour suivre le cours.

L'année dernière, 180 personnes ont bénéficié des leçons et on prévoit cette année qu'environ 600 participants s'intégreront au cours dans les différen-

tes villes de la région.

Enfin, il n'y a pas de professeurs proprement dits en avant. Des hommes d'affaires du milieu viennent dispenser de l'enseignement aux personnes intéressées.

Crédit d'impôt à l'emploi

Les entreprises en ont bien profité

ALMA (SC) — Les entreprises de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont bien profité du programme de crédit d'impôt à l'emploi, et les statistiques de l'année en cours sont éloquentes là-dessus. Depuis avril plus de 600 nouveaux emplois ont été créés dans la région en vertu de ce programme, dont 142 à Alma seulement.

Ces précisions ont été fournies par le chef régional de ce programme pour le gouvernement fédéral, M. Guy Tremblay, de Montréal.

Participant au déjeuner du Cercle des affaires, M. Tremblay a révélé en outre que le secteur commercial, un baromètre de l'activité économique, avait été actif

au cours des mois derniers, ce qui démontrerait une reprise économique dans l'ensemble du territoire. La fin de la grève à l'Alcan, et dans une certaine mesure malgré la grève à l'Alcan, a donné lieu à des mouvements de progrès.

Des chiffres

Depuis avril 1979, 245 emplois nouveaux ont été créés dans la région en vertu des dispositions de ce programme de crédit d'impôt dans la seule catégorie des industries manufacturières. Ce secteur comprend les scieries, les ateliers mécaniques, les spécialistes en soudure, par exemple. Dans le secteur commercial, 101 em-

ploi nouveaux, et dans les services en général, plusieurs dossiers intéressants.

Le secteur d'Alma est celui qui a le plus profité de cette mesure gouvernementale en provoquant la création de 142 emplois. Viennent ensuite Chicoutimi avec 122, Chibougamau avec 80, Roberval avec 71, et Jonquière avec 52 emplois.

Ce programme, qui a provoqué la création de 12,000 emplois par an depuis sa création, permet des retombées de \$12 millions. La retombée mathématique représente six fois le crédit d'impôt accordé à l'entreprise qui en fait la demande, à raison du tiers

du salaire de l'employé concerné. Ce programme prend fin théoriquement en mars 1980.

élections

Bris de l'entente

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — M. Paul Tremblay soutient que M. Edouard Lapierre a, le premier, manqué à sa parole en annonçant son intention d'être candidat à la mairie de Jonquière quatre jours avant la fin de l'entente qui liait les deux hommes.

Mardi, en conférence de presse, M. Edouard Lapierre a révélé qu'un sondage de popularité devait déterminer qui, de lui ou de M. Tremblay, affronterait le maire Francis Dufour. Il a alors accusé M. Tremblay de s'être montré déloyal en posant sa candidature malgré un résultat de sondage qui lui était défavorable.

Hier, M. Tremblay a rétorqué que M. Lapierre avait annoncé sa candidature à la mairie, le 22 août, en plein milieu de la semaine au cours de laquelle on effectuait le fameux sondage.

M. Tremblay a repoussé les flèches décochées à son endroit par son vis-à-vis en proclamant son honnêteté et sa franchise. Il en a pris pour preuve le travail public qu'il a effectué au sein du Conseil régional de développement et de la Chambre de commerce.

Quant à l'issue du scrutin du 4 novembre: "Personne d'autre que la population n'en décidera", a-t-il dit en substance.

Bulletin de vote du maire Dufour

Le maire Francis Dufour a déposé lundi son bulletin de mise en candidature. L'homme d'affaires Paul Tremblay, on le sait, est son seul adversaire en lice jusqu'à maintenant.

Quartier 9, entre la rue Sainte-Ursule et le boulevard Harvey

Le conseiller sortant, Mme Angéline Girard vient d'annoncer officiellement sa candidature à ce siège. Elle y est le seul candidat jusqu'à maintenant.

Ferland et Boileau

Le maire sortant de la municipalité de Ferland et Boileau, M. Fernando Lavoie, vient de poser sa candidature pour un nouveau mandat à la tête de l'administration de cette communauté.

Données fiscales

La pondération prend place

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — La délégation de la ville de Jonquière est ressortie moins enthousiaste de la rencontre avec le président du Conseil du Trésor que de celle obtenue plus tôt avec le ministre Heward Graftey.

Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, a mon-

tré une attitude nettement pondérée, au lendemain de cet entretien avec M. Sinclair Stevens, au sujet du Centre de données fiscales.

Autant le rôle d'avocat qu'a voulu prendre M. Graftey dans ce dossier a encouragé la délégation jonquéroise, autant la position de juge qu'y occupe, et qu'a fait sentir M. Stevens a paru jeter une bru-

taile fraîcheur sur l'atmosphère.

Il faut finalement retenir de l'attitude jonquéroise qu'on poursuit les efforts en vue d'inciter le gouvernement à modifier sa décision de retarder la construction du Centre de données fiscales et qu'on attend avec quelque espoir la visite du représentant fédéral chargé de réviser le dossier.

5 prix de \$1 million offerts
Diffusé au réseau TVA de 22h à 22h06

3

jours avant le tirage du 7 octobre
Faites vite!

"Québec est au monde"

Outil aux mains du PQ

CHICOUTIMI (CF) — Les organisateurs du dernier Conseil national du Parti québécois, tenu tout récemment à Chicoutimi, ont profité de l'occasion pour présenter à un groupe relativement restreint une avant-première de l'un des films qui servira vraisemblablement d'outil aux

promoteurs du "oui", lors du référendum du printemps.

Le film s'intitule "Québec est au monde". Il se présente comme un plaidoyer en faveur d'un "oui" au référendum.

C'est un Chicoutimien, le violoniste Dominique Tremblay, qui en a fait la

musique. Une firme montréalaise, l'Association coopérative de production audiovisuelle, a réalisé le film.

Celui-ci sera lancé d'ici une quinzaine de jours dans la métropole et sera disponible en même temps pour les présentations dans les régions.

Loto Canada
La loterie nationale

commentaire

La vitalité régionale inspire confiance

De toutes les régions du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est celle qui paraît vouée, à l'heure actuelle, à l'avenir le plus prometteur.

En dépit du ralentissement économique en cours chez leur principal client, les États-Unis, les deux grandes



**gabriel
berberi**

industries de la région, l'aluminium de même que les pâtes, le papier et le bois d'œuvre, paraissent toujours épargnées par ce mouvement de récession.

Dans le cas de l'Alcan, les aluminières d'Alma et de Jonquières (Arvida), entièrement paralysées par un conflit patronal-ouvrier entre juin et septembre, retrouveront bientôt leur rythme normal de production. Et rien n'indique pour le moment que la cadence de fonctionnement des usines d'électrolyse existant avant le début de l'affrontement FSSA-Alcan, sera réduite pour la peine en raison de la crise américaine.

Pour leur part, les producteurs de papier journal ont été également épargnés, à ce jour, par le fléchissement de

l'économie au Sud. Les expéditions de papiers, de pâtes de bois et de matériaux de construction en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean demeurent donc très élevées.

En fait, une seule ombre importante persistait au tableau de la grande industrie régionale, récemment encore: les entreprises minières de Chibougamau-Chapais ne parvenaient pas à se remettre de l'effondrement prolongé des prix du cuivre sur le marché international, depuis 1975, à cause d'une surproduction dans plusieurs pays en voie de développement, combinée à un déclin de la demande.

Mais voilà que ces nuages se dissipent rapidement au-dessus de la vallée du cuivre, avec le redressement progressif des prix du métal rouge, et la prodigieuse escalade de la valeur de l'or. Ce précieux métal procure, dans de telles conditions, un revenu d'appoint très appréciable pour les compagnies Campbell et Patino, de Chibougamau, ainsi que Falconbridge, à Chapais.

La course universelle et sans précédent vers l'or devient si impressionnante que des investisseurs très sérieux tentent présentement de faire revivre des mines abandonnées, comme Chibex et Norbeau. Les galeries souterraines de ces mines où se faisait l'ex-

traction d'or exclusivement, ont été inondées il y a déjà une dizaine d'années, vu l'insuffisance des filons et les dépenses substantielles encourues pour leur exploitation, par rapport au prix relativement "raisonnable", ou "peu élevé", de l'or à cette époque.

Bien entendu, malgré cette reprise et la vigueur exceptionnelle des grandes industries bénéficiant des abondantes ressources naturelles renouvelables, les immenses forêts et les puissantes rivières, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure toujours dépourvu d'un réseau diversifié de petites et moyennes entreprises indépendantes des sociétés multinationales. C'est la grande faiblesse économique de la région.

Toutefois, les nombreux projets d'expansion et de modernisation mis de l'avant dans la région par les compagnies au rayonnement international, soulèvent un intérêt grandissant, notamment chez une foule d'entreprises spécialisées dans les services financiers.

C'est ainsi que des courtiers en valeurs mobilières projettent d'ouvrir éventuellement des succursales ici. Une preuve plus évidente encore démontrant que l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean se révèle attrayante, est l'implantation perma-

nente, officialisée hier, du Groupe Prêt et Revenu.

Maison purement québécoise fondée en 1928 et dont le siège social se trouve toujours dans la Vieille Capitale, cette entreprise, oeuvrant dans les domaines des assurances (Aeterna-Vie et La St-Maurice), de l'épargne, de l'immobilier, etc., a déjà dépensé \$100,000 et emploiera éventuellement 40 personnes dans sa nouvelle succursale régionale à Chicoutimi.

Cette entreprise possédant un actif de \$100 millions et qui administre au nom de 175,000 clients des biens évalués à \$750 millions a toujours entretenu des liens étroits avec la région. On retrouve d'ailleurs un homme d'affaires de Chicoutimi, M. Jean-Paul Tremblay, au conseil d'administration de Fiducie, Prêt et Revenu depuis 1972, et il siège aussi à la direction d'Aeterna-Vie. Le dynamisme de l'économie régionale n'est certes pas étranger à l'avènement du Groupe Prêt et Revenu dans la région.

parole aux lecteurs

Une petite revue sans prétention disparaît

Le Saguenay Médical n'est plus.

Pour des raisons d'ordre majeur, le Saguenay Médical doit suspendre sa publication, qui a été imprimée au Progrès du Saguenay pendant plus de 20 ans, nous annonçant la direction, en décembre dernier.

Et le communiqué ajoutait: "Les périodiques médicaux au Canada français sont dans une situation précaire. L'aide financière est de plus en plus rare et la motivation des reporters médicaux est à la baisse."

S'il en est ainsi, la responsabilité en revient à certains confrères qui, par inconscience ou snobisme, se targuent de ne lire et de ne publier que dans une langue qui n'est pas la leur et qu'ils ne maîtrisent souvent qu'avec difficulté.

Il est toujours attristant de voir disparaître une de nos publications médicales. Et cela à une époque où, d'autre part, on attache tant d'importance à notre langue, à notre culture, à notre patrimoine. Il est impensable que des médecins demeurent indifférents ou sapent volontairement les efforts des leurs qui militent dans ce domaine.

D'aucuns prétendent que nous avons trop de publications médicales. On me permettra de différer d'opinion. Il y a place pour toutes et chacune aussi longtemps qu'elles ne font pas double emploi, qu'elles ne se font pas une concurrence déloyale. Il faut savoir que la mort d'une revue n'apporte rien aux autres. Bien au contraire, elle les

discrédite.

Nous parlons en connaissance de cause, nous qui n'avons jamais considéré nos confrères éditeurs comme des concurrents, nous qui depuis plus de trente ans publions un journal culturel, le seul qui soit indépendant, et dont la cote de lecture n'a jamais fléchi, quoiqu'on veuille en laisser croire. Nous en voulons comme preuve la collaboration de qualité qui ne nous a jamais fait défaut et les commentaires nombreux que suscite cette collaboration.

Le Saguenay Médical était une petite revue sans prétention, mais il a fait connaître l'Hôpital de Chicoutimi et ses médecins bien en dehors des frontières du Lac-Saint-Jean. Il nous apportait régulière-

ment, depuis un quart de siècle, les nouvelles locales en plus des articles spécialisés de la médecine hospitalière. Il avait sa place au Canada français.

A ceux qui l'ont maintenu pendant toutes ces années, au docteur Wilfrid Lachance, chef du service de microbiologie à l'Hôpital de Chicoutimi, qui était directeur et rédacteur en chef de la revue, nous voulons dire ici notre confraternelle sympathie et les remercier de l'œuvre qu'ils ont accomplie pour la communauté médicale canadienne française. Cela, au nom de ceux qui ont foi en notre culture. Ils sont plus nombreux qu'on ne le croit.

Dr Lorraine Trempe
Directeur
Information médicale

"LA QUESTION" SUR LE RÉFÉRENDUM



L'annonceur Jean Ducharme a bien du mérite

Monsieur F. Bernard,
publicitaire,
184, Côte ouest,
Alma, Québec,
G8B 1W7.

Monsieur,

Une critique qui se veut constructive est toujours la bienvenue partout. Mais quand une critique à l'endroit d'un individu devient un moyen détourné pour nuire à un concurrent, on ne peut la considérer comme valable.

Je vous citerai ici un proverbe qui s'applique bien dans votre cas: "Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage".

Vous faites affaires dans notre belle région depuis peu, et déjà vous vous payez le luxe d'une mauvaise publicité, Monsieur le Publicitaire. N'allez pas croire que nous ne savons pas lire entre les lignes, et que les commerçants régionaux sont des crétins parce qu'ils font confiance à une entreprise de chez nous, depuis près de vingt ans, plutôt qu'à vous.

Si votre critique avait été honnête et positive, vous auriez reçu un appui de ma part, car à mon avis, il y a toujours place pour l'amélioration. Et si la publicité locale n'est pas toujours à la hauteur, on se doit d'analyser le problème à sa source, chercher des solutions applicables dans l'avenir, et non pas



se contenter d'accuser quelqu'un. C'est trop facile.

Je dois avouer que votre comparaison avec celle du "curé" n'était pas totalement dépourvue de sens. En effet, il fut un temps où les curés étaient les rares personnes sachant parler en public et possédant une diction et un langage convenable, d'où l'expression "parler comme

un curé". Heureusement, le public est de nos jours en mesure d'apprécier un bon orateur.

J'ajouterais que des bouffons, on en a déjà assez à l'écran, et que ce genre de spectacle gratuit est dépassé et n'amuse plus personne, excepté vous peut-être.

Quand on se permet de terminer son exposé en écrivant: "Bien res-

pectueusement à vous", et qu'un pareil anglicisme vous échappe, peut-on parler de professionnalisme?

Mais parlons-en malgré tout, et mentionnons par exemple, que Monsieur Jean Ducharme est de loin l'un des seuls annonceurs à ne pas massacrer les noms étrangers qui se glissent à l'intérieur d'un bulletin de nouvelles. Si l'on songe que des maisons comme Radio-Canada possèdent un personnel spécialisé pour ce genre de recherches, tout le mérite lui en revient.

Mais, votre éducation dont vous faites mention dans votre lettre, vous permet-elle de repérer ces petits détails qui font la différence entre un amateur et un professionnel?

A l'avenir, évitez donc d'impliquer des milliers d'auditeurs dans vos dires et contentez-vous de parler pour vous.

Si ma réplique avait été signée par un homme, aurait-elle eu plus de poids à vos yeux ou douteriez-vous moins de mon objectivité? Peu importe.

Souhaitant que vous vous améliorerez avec l'âge, comme le bon vin, je demeure, bien respectueusement vôtre, et je signe:

Mme Louise Cormier,
41, boul. des Étudiants,
Kénogami, Québec,
G7X 4B2.
Le 30 septembre.

Ces nations qui profitent des conflits mondiaux

Sous le titre "Quarante ans après", l'auteur d'un article publié dans Le Quotidien du 25 août dernier, se pose toute une série de questions se rapportant aux événements qui ont suivi le dernier conflit mondial. Et dans le même ordre d'idée, sous la plume d'un certain Henri Michel, Le Devoir du premier septembre cherche des responsables.

Puisque deux guerres universelles, en un quart de siècle, n'ont pu engendrer mieux qu'une multitude de volcans socio-politiques dont les explosions successives font trembler le monde entier, il doit se trouver quelque part des causes qui continuent à subsister, malgré les énigmatiques procès de Nuremberg, de Paris, de Tel-Aviv et d'ailleurs. Ce qui prouve que cinq cent mille condamnations à mort n'ont pas fait disparaître les véritables responsables de tout ces virulents bouleversements dont nous sommes témoins.

Vingt ans après le Traité de Versailles, on ne se demandait plus qui étaient responsables de la guerre, mais plutôt qui l'avait gagnée. Et quarante ans après l'invasion de la Pologne, voici que les mêmes questions se posent, mais dans des conditions différentes, avec des résultats curieusement identiques. L'Etat d'Israël est né de la guerre de '39, comme le bolchévisme est né de la guerre de '14.

Il y a là des rapprochements qui ne sont pas des effets du hasard, mais bien des situations voulues et machinées de longue date. Quand on sait que le communisme international n'est pas une institution russe, comme on veut bien nous le faire croire, mais plutôt d'inspiration juive avec Karl Marx comme théoricien. Et comme responsables de la révolution d'octobre 1917, Lénine, Trotsky, Radec, Sverdloff et Consort. Appuyés par quatre milliardaires juifs: Vladimir Ashberg, de Moscou, Marcus Wallenberg, de Berlin, Bernard Baruc et Jacob Schiff, des États-Unis. Alors que l'on voit l'Etat d'Israël devenu, après trois guerres d'agression, une puissance hors de toute proportion avec son importance numérique et géographique, on ne se pose plus de questions. On constate.

A en juger par les événements, seule l'Union Soviétique est sortie vainqueur des deux derniers conflits mondiaux; alors que l'Etat d'Israël pose en victime, même s'il occupe cinq fois plus de territoire que celui qui lui fut reconnu par l'ONU, en 1948. Quant à ceux qui croyaient avoir gagné, l'un et l'autre, ils agissent comme s'ils avaient tout perdu. Cette assertion n'est-elle pas confirmée par l'attitude de tous les peuples qui cherchent encore une libération introuvable?

C'est à se demander si le

"principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" proclamé en 1918 par la S.D.N., n'est pas devenu après Yalta "le droit des Juifs à disposer des peuples"? A noter que si le "principe" de 1918 ne fut jamais respecté, il semble bien que celui de 1945 soit en pleine voie de réalisation, même s'il n'a jamais été proclamé!

Comme preuve à l'appui de ces données, 23 nations sont passées sous la cou-

pole du rideau de fer, depuis 1945, sans qu'aucun pays n'ose opposer une seule objection sérieuse. De plus, l'Etat d'Israël qui, au 31 décembre 1976, avait reçu \$26 milliards, à titre de dommages et intérêts, payés par l'Allemagne de l'Ouest, à un Etat qui n'existait même pas pendant le conflit en cause.

J.-L. Simard,
144, St-Clément,
Jonquières.

Le 1er octobre.

Le PQ va y goûter

C'est avec un sourire de non-partisan que je lisais aujourd'hui la lettre de M. Edouard Lévesque, de Chicoutimi, au sujet de l'image de M. Claude Ryan.

Ce lecteur est exactement le type "péquist" qu'on voit à la T.V. et dans les journaux et à l'Assemblée nationale, soit un individu arrogant et simpliste. En effet, les "maudits péquistes" comme on les appelle couramment sont des gens qui aiment bien rire des autres mais nous, de la majorité silencieuse, on vous attend au référendum et vous allez voir comment ont va voter "non" à toutes vos folies. C'est pas pour rien que M. Lévesque a remis ce référendum indéfiniment, car il sait très bien ce qui l'attend après avoir vu les résultats dans N.-D.-de-Grâce, Argenteuil et Jean-Talon. Et les trois élections partielles à venir vont confirmer que

le Québec en a ras-le-bol avec ces socialistes.

Nous avons eu droit uniquement à des lois socialistes et ridicules depuis trois ans comme la Loi 101, le "déclubbage", l'augmentation des impôts des particuliers, sans compter la folie de \$250 millions d'Asbestos Corp.

Continuez, M. Lévesque, de Chicoutimi, comme les autres grands savants du PQ à rire de M. Ryan, mais vous aurez droit à une surprise aux prochaines élections car ne vous faites pas d'illusions, l'élection de novembre 1976 est un accident de parcours que les Québécois n'oublieront pas de sitôt!

Un retraité qui espère avoir la chance de voter non.

Albert Lavioie,
116, rue Gaudreault,
Mississin, P.Q.

Le 2 octobre.

Violence envers les femmes et les enfants

Une violence méconnue et très peu dénoncée

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — La violence envers les femmes, les enfants et dans la pornographie seront les thèmes d'un colloque organisé par le ministère de la Justice et le Conseil du statut de la femme.

Suite au rapport du CSF, "Pour les Québécoises, égalité et indépendance", dont un chapitre était consacré à la violence, le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a tenu à mettre l'accent sur cet aspect moins connu de la violence.

Le député Claude Vaillancourt, représentant le ministre Bédard à la conférence de presse tenue hier à Chicoutimi, précisait que ce projet de 11 colloques sur la violence faisait partie d'un ensemble d'interventions du gouvernement pour faire campagne contre la violence sous toutes ses formes.

Les autres projets traitent de la violence dans les sports, d'une campagne de contre-publicité pour contrer la violence dans les

média, d'une étude sur le phénomène du vol avec violence commis par des jeunes de moins de 18 ans, d'un programme de subvention aux groupes intéressés à lutter contre la violence, d'une recherche sur la production de matériel didactique, et bien sûr le gouvernement continuera sa lutte contre le crime organisé.

Présentement, l'optique du colloque qui se tiendra à Chicoutimi les 12 et 13 octobre en compagnie d'une soixantaine de personnes-ressources, M. Vaillancourt déplorait la méconnaissance de la violence faite aux femmes et aux enfants. "Le but n'est pas de réglementer le comportement dans ses moindres détails, dit-il, mais de faire prendre conscience que ça existe afin de développer des ressources et favoriser la prévention."

Plusieurs personnes impliquées par ce problème participaient à cette conférence, expliquant leur intervention. Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, M. Noisoux, de

la Sûreté du Québec, qui était fier de dire que la SQ comptait à Montréal une femme policière affectée aux cas de violence, Gilles Beaulieu, directeur de la protection de la jeunesse, Olivette Babin, de la Maison de dépannage de La Baie, et Diane Gaudet, du Comité de la protection de la jeunesse.

Cent cinquante personnes sont attendues à ce colloque qui réunira des participants appartenant aux instances publiques, parapubliques et privées, sensibilisées à cette question: procureurs, avocats, juges, praticiens des CSS et des CLSC, personnel des centres hospitaliers et des maisons d'accueils, policiers, médecins, infirmières, sexologues, psychologues, psychiatres et journalistes.

Cinq ateliers auront à s'interroger et émettre des recommandations: les femmes violentes, les femmes battues, les enfants victimes d'agressions physiques, les enfants victimes d'agressions sexuelles et la violence dans la pornographie.



COLLOQUE SUR LA VIOLENCE — Le député Claude Vaillancourt présentait, hier, lors d'une conférence de presse, le contenu du colloque sur la violence. Il s'entretient avec Diane Gaudet du Comité de la protection de la jeunesse.

Les ateliers auront à identifier les faits et à prévoir des moyens pour prévenir et éliminer les pénibles situations vécues par les femmes et les enfants.

L'agression est un rapport de force brutale entre dominateur et dominé. Certains mythes ont la vie dure. Notamment concernant le viol, qui est à la fois le crime qui a le plus haut taux d'accroissement et qui est le

plus sous-dénoncé. Des statistiques révèlent que 71 pour cent des viols sont prémédités; 58 pour cent des viols commis par un seul agresseur sont planifiés; 80 pour cent pour deux agresseurs et 90 pour cent pour trois agresseurs; 85 pour cent des agresseurs sont connus de la victime; 43 pour cent des viols sont commis par deux agresseurs ou plus.

Un document préparé par le ministère de la Justice explique les interventions dans un cas de viol à partir du policier et du médecin. On y lit que "certains hôpitaux refusent d'accueillir les victimes de viol, car les médecins sont réticents à venir témoigner à la cour pour corroborer leur rapport à cause de la perte de temps que cela leur occasionne".

La femme battue par le conjoint demeure un problème de violence difficile. Les femmes ne dénoncent pas facilement les agressions dont elles sont victimes. Aux USA, un Américain sur deux bat sa femme. La police de Vancouver reçoit 40 appels téléphoniques par jour pour querelles de ménage avec sévices physiques. Les chiffres seront toujours au-dessous de la vérité. Cependant, les centres d'accueil ne sont jamais assez nombreux pour répondre à ces femmes en détresse.

Dix pour cent des enfants de moins de 5 ans arrivant au service d'urgence sont victimes de mauvais traitements. Les mauvais traitements constituent la cause principale de mort entre 6 mois et un an. Au Québec, près de 15 pour cent des cas d'hospitalisation chez les moins de 2 ans sont dus au fait que les enfants sont trop petits en poids ou en taille, en raison de la malnutrition ou de négligence de la part des parents.

Quant à l'inceste, 90 pour

cent des cas sont une relation père-fille.

Des jeunes filles de 11 à 17 ans sont engagées dans des bars comme serveuses et danseuses nues. De janvier à mai 1979 sur le territoire de la CUM 142 adolescentes ont été arrêtées. Il s'agit pour la plupart d'adolescentes en fugue. La prostitution chez les très jeunes est à la hausse. La moyenne d'âge est de 12 à 15 ans, tant chez les filles que les garçons. Recrutés dans les centres commerciaux, ils sont surtout des enfants placés en foyers nourriciers en fugue. On se sert d'eux également pour tourner des films pornographiques.

Une pornographie florissante et qui associe de plus en plus sexualité et violence. La nouvelle mode est le SNUFF et les enfants. Le SNUFF est cette catégorie de films dans lesquels on immole, démembre ou décapite réellement les actrices. Si on ignore si de tels films sont tournés au Canada, on sait que les amateurs savent où se les procurer "juste pour voir".

SECAL fait part de son opinion sur la loi 17

JONQUIERE (AB) — La Société d'électrolyse et de chimie Alcan déposera aujourd'hui même un mémoire en commission parlementaire, dans lequel elle fera part de son opinion relativement au projet de loi 17, sur la sécurité et la santé au travail.

C'est le président de SECAL, M. Roger Philips, qui présentera la position de l'entreprise au ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois.

La compagnie a refusé de dévoiler l'essence de ce rapport hier, précisant qu'il serait rendu public au moment où il sera présenté au ministre.

Plusieurs entreprises, associations et centrales syndicales se sont fait entendre en commission parlementaire sur le fameux projet de loi, qui a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment formulées par la CSN. La FSSA qui re-

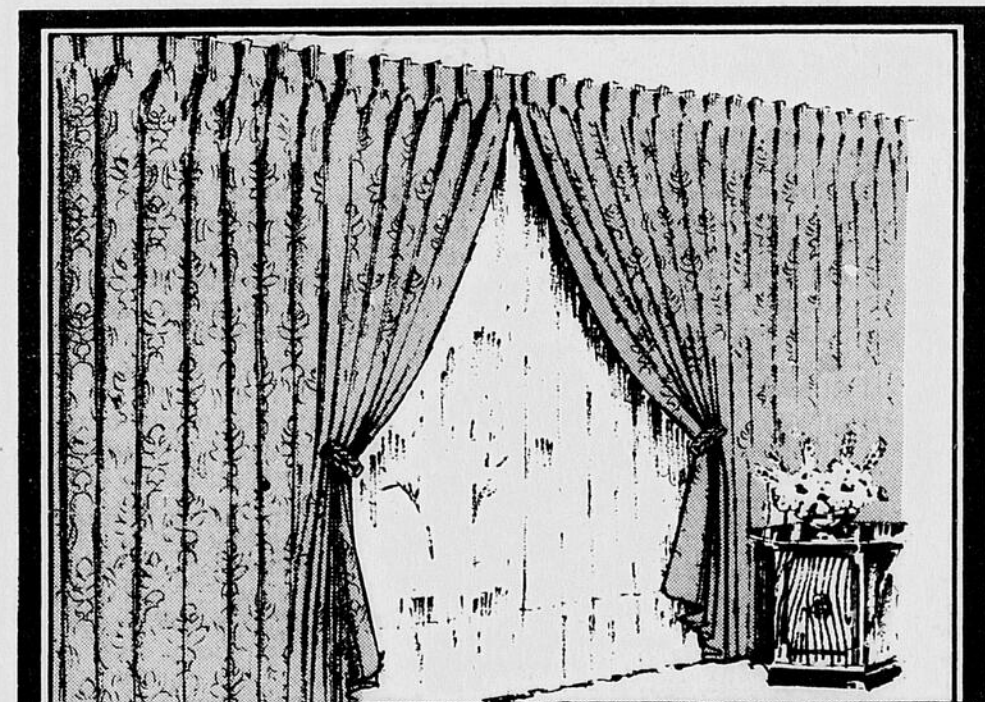
présente la majorité des travailleurs de l'Alcan au Québec n'a pas exprimé de position formelle sur le sujet, alléguant qu'elle avait été débordée de travail, en raison du dernier conflit de travail. Sans l'approuver inconditionnellement, elle fait remarquer que le projet de loi comporte de bons et de mauvais côtés.

Pour sa part, la compagnie Alcan soulève peut-être les expériences vécues jusqu'à maintenant, qui ne sont pas toujours à son honneur. On parlera peut-être de la fameuse étude concernant les maladies industrielles dans le secteur aluminium, projet caressé depuis longtemps par la FSSA, l'Alcan et la Commission des accidents de travail. Cette entente tripartite attendue depuis deux ans... est constamment remise, de semaine en semaine.

Une surprise de chez les bijoutiers Peoples. ça vaut un gros baiser



Un exquis joyau en or
s'offre à tout bout de champ.



CONFECTION GRATUITE

POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE

* Cette offre n'est pas valable pour les plafonds cathédraux ou en pente, valances découpées, et les velours. Draperies doivent être d'un minimum de 54" ou plus de longueur.

50% DE MOINS

GRANDE SÉLECTION DE
COUVRE-LITS ET
DOUILLETES

PRÊTS À POSER

RIDEAUX ET DRAPERIES ASSORTIS

RÉGULIER JUSQU'À \$99.99

SPECIAL \$49.99

PRINCESSE

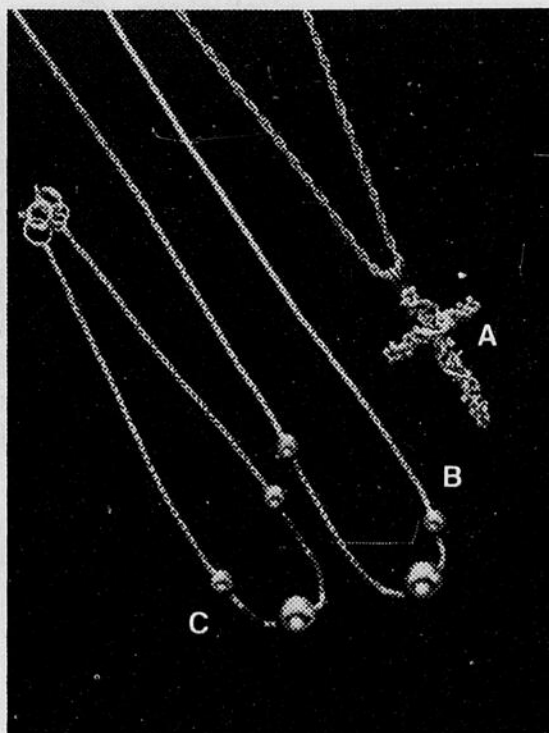
tissus & draperies

PLACE DU ROYAUME
SERVICE À DOMICILE GRATUIT

549-1632
549-1632

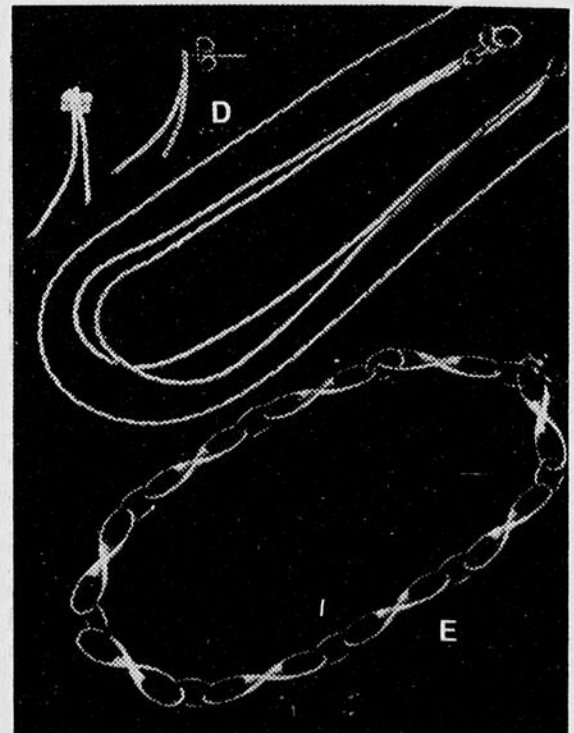


Quand vous lui offrez de l'or
de chez les bijoutiers Peoples, vous
recevez aussi quelque chose que
vous aimez... un gros, gros baiser!



- A. Croix 'lianes enlacées' originale, en or jaune 10 C, sur chaîne torsée de 20" 100.00
- B. Attrayant collier de 15" en or 10 C, orné de boules coulissantes ... 79.95
- C. Bracelet assorti de 7 1/4" en or 10 C, à boules coulissantes 49.95
- D. Coquet ensemble en or jaune 10 C, comprenant chaîne de 16", bracelet de 7 1/4" et boucles d'oreilles assorties 200.00
- E. Pimpant bracelet de 7 1/4" à mailles en 8", en or 10 C 125.00

Renseignez-vous quant à nos
mises de côté pour Noël!



LES BIJOUTIERS-DIAMANTAIRES
PEOPLES⁺
Les diamantaires par excellence

1, Place du Royaume - Boul. Talbot, Chicoutimi — 545-4910

fourre-tout



marcel
rivard

Les bébés vont mourir

Moi, je suis bien prêt à retransmettre (et même à adopter en tant que consommateur) les recommandations hebdomadaires de la Ligue des femmes du Québec concernant le panier de provisions, mais il y a des limites...

On sait qu'en fin d'après-midi de chaque mardi, la ligue en question publie la liste des produits qu'il faudrait boycotter au cours des sept jours suivants à l'occasion du marché d'alimentation qu'on est supposé faire.

Cette semaine, vous savez ce que la ligue recommande de boycotter? Je vous le transmets en mille: le poulet, les pamplemousses, les breuvages de fruits, les poissons en conserve, le chocolat, le savon de toilette en pain, le lait entier et la... nourriture de bébé!

Et les bébés, eux autres, vous ne pensez pas qu'ils vont vivre maigres au cours des prochains jours?

aujourd'hui



Le pape Paul VI s'est aussi adressé à l'ONU.

Jeudi, 4 octobre, 277ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques.

1977 — Interpellée par la police, sur accusations de corruption politique, Mme Indira Gandhi est remise en liberté au bout de 24 heures.

1976 — Affrontements entre jeunes Arabes et Forces israéliennes de sécurité à Hébron, après que Juifs et Arabes se furent accusés, réciproquement, d'actes sacrilèges dans un lieu saint pour les deux religions.

1973 — Des négociations de paix s'ouvrent en Irlande du Nord, pour essayer de trouver une solution à un conflit qui, en cinq ans, a fait près de 900 morts.

1969 — La Chine annonce deux essais d'armes nucléaires, dont celui d'une bombe "H" dans l'atmosphère.

1965 — Le pape Paul VI lance un appel à la paix à la tribune des Nations unies.

1957 — Les Soviétiques ouvrent l'ère spatiale en lançant leur premier Spoutnik.

1945 — Ouverture, à Paris, du procès de Pierre Laval, qui sera condamné à mort et fusillé.

1930 — Getulio Vargas devient président de la République brésilienne, à la suite d'une révolution.

1865 — Rencontre entre Napoléon III et Bismarck à Biarritz.

1539 — Signature du contrat de mariage entre Henri VIII et Anne de Clèves.

Ils sont nés un 4 octobre: — Charles Guizot, homme d'Etat et historien français (1787-1874).

— L'acteur américain Charlton Heston (1924-).



Les malades peuvent admirer le lac

Les personnes admises au Centre hospitalier de Roberval pourront profiter des beautés du lac Saint-Jean grâce à cette belle promenade construite spécialement pour rendre le lac accessible aux malades. Quand cela est possible, disons-le.

On pourra même y taquiner le poisson sur une petite jetée érigée à cette fin. Cette initiative est due au Club Richelieu qui a accepté de parrainer un projet CAT, à la demande du conseil d'administration de l'hôpital.

D'un montant de \$109,000, la promenade devrait être terminée au mois de novembre. Il reste encore à faire des bancs, des tables, des travaux de finition aussi.

Enfin, ne serait-ce pas un peu la guérison par l'eau?



Quatre étoiles au Saguenay

Il y en a qui font dans le disco, d'autres dans le spectacle, c'est ce dernier domaine qu'exploite l'Hôtel Saguenay, de Chicoutimi.

Tout au cours du mois d'octobre, cet endroit public aura l'occasion d'accueillir quatre étoiles de la chanson québécoise.

En commençant par Jean Nichol qui, ce soir, débute une série de spectacles qu'il donnera jusqu'à dimanche.

La semaine prochaine, du jeudi au dimanche, ce sera au tour de Marthe Fleurant. Michel Stax et Pierre Lalonde suivront les semaines subséquentes.

Les dentistes se regroupent

C'est ce soir que sera fondée l'Association régionale des dentistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors d'une réunion qui se déroulera à l'Hôtel Chicoutimi où, évidemment, sont invités tous ceux de cette profession.

Outre les élections et l'accueil des nouveaux dentistes, il y aura une conférence du dentiste Claude Chicoine, président de l'Association provinciale.

Condamnés à travailler

Elle est forte, celle-là! Le nouveau ministre québécois des Transports, Denis de Belleval, songe à abandonner le système des amendes pour les infractions au Code de la route et à appliquer une nouvelle méthode pour sensibiliser davantage les contrevenants.

Ces derniers, durant un certain nombre de fins de semaine, pourraient être assignés à des tâches de services publics, tels les services d'urgence dans les hôpitaux, et ils pourraient être tenus d'assister aussi à des cours appropriés de formation et de motivation.

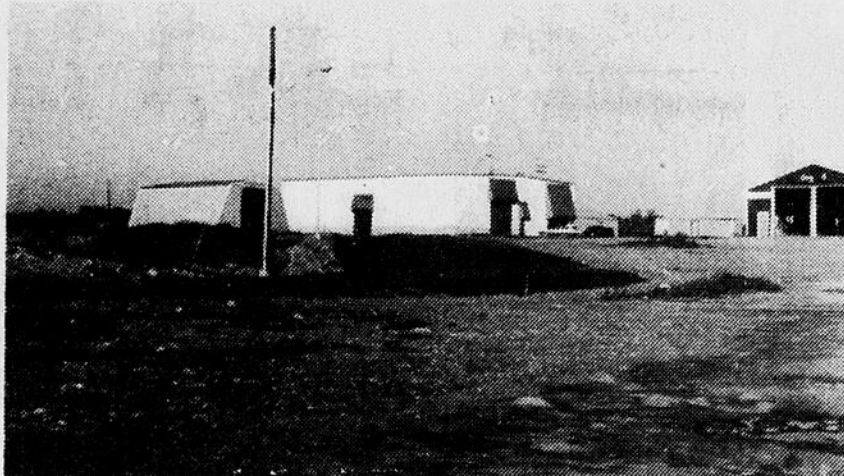
C'est certain qu'on va en entendre parler de nouveau et pas par de Belleval!

\$2,780 d'amendes à des fraudeurs

Des amendes totalisant \$2,780 devront être payées à la Commission d'emploi du Canada suite à treize condamnations prononcées par la Cour durant le mois de septembre.

Il s'agit d'individus du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont fraudé la caisse de l'assurance-chômage en ne déclarant pas les rémunérations reçues alors qu'ils travaillaient.

En plus de ces amendes, ces fraudeurs devront rembourser à la Commission d'emploi un montant de \$7,420 représentant les sommes payées en trop.



Progrès du parc industriel de Roberval

Le parc industriel de Roberval, situé à la sortie Nord, entre le boulevard Saint-Dominique et le Mont-Plaisant, continue de progresser depuis son ouverture en 1977.

En deux ans, déjà quatre "services" s'y sont installés, dont deux compagnies de transport et le nouveau centre de distribution de la Brasserie Molson.

Brazeau Transport, membre de la Corporation La Vérendrye, le plus gros transporteur au Québec, y loge notamment des camions. Tout récemment, on a fait l'asphalte et la ville de Roberval prévoit y investir d'importantes sommes pour faire du parc industriel le lieu d'attraction des centres de services.

Pour réserver des chalets

C'est à compter du 13 octobre, à 9h00 de l'avant-midi, que les amateurs de plein air pourront réserver des chalets pour le ski de randonnée ou la raquette.

Pour réserver un chalet dans le parc des Laurentides, il suffit de téléphoner au Service de l'accueil et des réservations du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en composant, sans frais d'interurbain, 1-800-462-5349; on pourra par ailleurs procéder par écrit, à compter du 26 novembre, au même ministère, même service, casier postal 8888, Québec, G1K 7W3.

Les chalets sont aménagés pour recevoir un nombre maximum d'adultes; les usagers peuvent toutefois amener leurs enfants de moins de 12 ans sans que ces derniers ne soient compris dans le nombre maximum d'adultes autorisés à louer dans le chalet.

Il est à noter qu'aucun visiteur n'est admis dans un chalet, c'est-à-dire toute personne autre que celles dont le nom figure sur la liste des usagers enregistrés au poste d'accueil. La durée maximum d'un séjour est fixée à quatorze jours consécutifs.

Subventions dans Roberval

Le ministère de l'Agriculture vient de verser, dans le cadre du programme d'aide à la construction ou à la réfection de chemins municipaux à vocation agricole, des subventions totalisant \$95,000 à onze municipalités du comté de Roberval.

C'est Saint-Augustin qui, avec \$25,000, prend la part du lion; trois autres municipalités, Notre-Dame-de-la-Doré, Saint-Méthode et Saint-Stanislas, reçoivent chacune \$10,000; Saint-François-de-Sales hérite de \$8,000 tandis que Saint-Félicien et Saint-Prime bénéficient de \$7,000; Albanel, Lac-Bouchette et Saint-Thomas-Didyme ont pour leur part chacune \$5,000 et \$3,000 vont à Saint-Edmond-les-Plaines.

Coopérateur de l'année

Edgar Lajoie, du secteur Kénogami, de Jonquière, vient d'être élu coopérateur de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Employé chez Price, Edgar Lajoie fut l'un des pionniers de la Caisse d'économie JonKéPri (abréviation de Jonquière, Kénogami et Price), laquelle a été fondée le 1er mai 1965. Le coopérateur de l'année et son épouse ont été longuement ovationnés lors d'une soirée marquant la fin de la semaine annuelle des Caisse d'économie de la région, à l'Hôtel Chicoutimi. Les Lajoie ont reçu une peinture, oeuvre d'un artiste de Baie-St-Paul.

Le coopérateur de l'année 1978 avait été Jean-Charles Lavoie, du secteur Arvida, employé de l'Alcan et l'un des fondateurs de la Caisse d'économie locale. Il est d'ailleurs toujours président de la Caisse d'économie du groupe Alcan.



Des changements à la rue Arthur

La rue Arthur, l'une des vieilles rues de Roberval du temps de sa fondation, va changer de visage. Elle est comprise dans le programme d'amélioration de quartiers de \$1,400,000 qui est sensé "faire une beauté" aux sites premiers des deux paroisses. Les travaux devraient débuter sous peu.

En ce qui concerne cette petite rue qui longe le lac Saint-Jean, on parle de la création d'un parc donnant sur la présente marina, promenade...

Les rues Otis, Roberval, Scott et le boulevard Saint-Joseph vont aussi "changer de face". La nature de la toilette devrait être précisée par la ville, en conférence d'information.

Les Suisses mangent du nez

Dans les régions, les consommateurs ne sont pas particulièrement friands du nez de boeuf ou du museau de cochon. Pourtant, il y a des gens pour qui ces "pièces de viande" sont un véritable délice. Du moins, la CCS de Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, exporte une grande quantité de nez d'animaux en Suisse, petit pays d'Europe ayant actuellement le plus haut niveau de vie au monde. Il paraît qu'on n'a pas les mêmes goûts quand on est riche.

Mais les Suisses ne sont pas les seuls à faire preuve d'originalité en matière de nourriture. Les Coréens et d'autres races de l'Océanie ont déjà importé toutes les queues de cochon (en tire-bouchon, bien sûr!) disponibles dans les abattoirs de la Chaîne Coopérative du Saguenay. On n'a jamais su ce que les cuisiniers pouvaient réussir de bien avec cette partie du porc.

Pour leur part, certains Européens aiment bien savourer du pis de vache en rondelle. Quant aux voisins Américains, ils ont déjà acheté des milliers de veaux naissants dans la région. Question de les transformer en aliments pour bébés...



Grands noms à l'auditorium

Des grands noms seront de passage tout au cours de l'automne à l'Auditorium Dufour, de Chicoutimi. C'est intéressant à savoir d'avance puisqu'on peut dès lors planifier sa saison en tant que spectateur et, surtout, prévoir la réservation de ses billets.

Des grands noms comme l'Acadienne Edith Butler qui donnera un spectacle le soir du 17 octobre pour aller le vendredi suivant en faire autant à l'Auditorium d'Alma.

Il y aura aussi Gilles Vigneault à la fin d'octobre, plus précisément le 31, qui sera là aussi le 1er novembre. Sans oublier Serge Lama, le 10 novembre ainsi que Jean Lapointe, les 15 et 16 novembre...

rendez-vous

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Halte-garde Saut-Mouton — Fonctionne cinq après-midis par semaine. Toutes les personnes demeurant à la maison ou travaillant à temps partiel et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

Beaux films à voir — Ce soir, à 19h45, église de Saint-Nom-de-Jésus, "Prodiges de Fatima", "La médaille miraculeuse et Catherine Labouré", "Padre Pio". Entrée libre.

Club d'échecs — Les activités chaque lundi soir, à 19h30, au Centre socioculturel (ancien Petit Séminaire).

Jonquière

Mini-Aféas — Pour jeunes filles de 10 à 18 ans. Inscription samedi après-midi, à 13h30, école Saint-Mathias. Prix d'admission. Atelier tissage, bricolage varié, émaux sur cuivre, etc.



Grande visite au vernissage

Il y avait de la grande visite au vernissage de Solange Santerre qui expose une trentaine de toiles depuis mardi et jusqu'à la fin du mois au Bistrot du Père La Chaize, de Chicoutimi.

De la grande visite puisque Hélène Villeneuve, l'épouse du peintre Arthur, a tenu à examiner les créations de Solange Santerre.



La machine est en marche...

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Division d'Aluminium du Canada, Ltée





NOUVELLE SUCCURSALE — La Fiducie Prêt et Revenu, du groupe du même nom, inaugure une nouvelle succursale à Chicoutimi, hier, au Petit-Mail de la rue des

Saguenéens. De gauche à droite, MM. Jean-Claude Villeneuve, Jean-Paul Tardif et Jean-Paul Tremblay.

(Photo Karl Tremblay)

Taxe scolaire

La FCSCQ exige une déduction d'impôt

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec exige du gouvernement de M. Joe Clark qu'il adopte des mesures permettant aux contribuables québécois de déduire de leur impôt fédéral le coût de la taxe scolaire.

Le président de la fédération, M. Claude Paquette, a fait parvenir une lettre en ce sens au ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie.

Essentiellement, la FCSCQ se réfère au programme du Parti progressiste-conservateur qui parle de déduire de l'impôt des contribuables québécois les taxes municipales. A titre de gouvernement local, les commissions scolaires

revendiquent le même privilège.

D'ailleurs, une résolution en ce sens sera débattue en fin de semaine lors du congrès annuel de la section régionale de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec qui se tient à Dolbeau.

Dans sa démarche, la fédération demande l'appui de tous ses partenaires en vue de soutenir sa demande auprès des autorités d'Ottawa.

Lors de l'assemblée de fin de semaine, un rapport sera présenté par des permanents de la fédération donnant des chiffres précis sur le coût réel d'une telle mesure.

Outre cette résolution importante, les 125 commissaires attendus discuteront des frais de dé-

placement pour les assemblées officielles, de l'établissement d'un fonds de pension pour les commissaires et de l'éducation des adultes notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues aux immigrants.

Le président

Par ailleurs, il sera intéressant de noter les déclarations de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Claude Paquette, qui assistera aux délibérations.

Le président devrait aborder cette question de la radicalisation de l'organisme à l'égard du gouvernement et de la Centrale de l'enseignement du Québec. Dans le contexte actuel de la négociation, la fédéra-

tion n'a pas l'impression de jouer un rôle prépondérant et entend bien faire valoir son point de vue en tant que gouvernement local.

D'ailleurs, cette radicalisation devrait faire l'objet de discussions lors du prochain congrès de l'orga-

nisme prévu pour novembre prochain.

Le président Paquette devrait aborder au cours de l'assemblée de fin de semaine le suivi de la conférence Québec-Commissions scolaires de janvier dernier.

Selon le président de Fiducie Prêt et Revenu

Trop regrouper les institutions financières serait dangereux

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Selon le président de Fiducie Prêt et Revenu, M. Jean-Paul Tardif, un regroupement excessif des institutions financières québécoises serait dangereux car il éliminerait, au détriment de la clientèle, la compétition nécessaire à une bonne qualité des services.

De passage à Chicoutimi hier en compagnie de son conseil d'administration pour inaugurer la nouvelle succursale de l'institution, au "Petit-Mail" de la rue des Saguenéens, M. Tardif s'est prononcé contre la vague de regroupements qui modifie présentement le portrait de la finance québécoise, car, selon lui, "il y a de la place sous le soleil pour toutes les institutions", à condition qu'elles conservent et accroissent leur agressivité.

Le plus grand défi des institutions financières québécoises depuis quelques années, c'est la formation des compétences pour assurer la croissance anticipée des prochaines années, a-t-il dit en substance.

Parce que les Canadiens

français sont véritablement impliqués dans le monde de la finance depuis quelques années seulement, une quinzaine peut-être, il a fallu, par le biais du système d'éducation, entreprendre la formation de l'expertise capable d'assurer l'encadrement des institutions.

Cette compétence, et sa relève, elles sont presque assurées, soutient M. Tardif.

Fiducie

La Fiducie, elle, est une

filiale de Groupe Prêt et Revenu, dont les débuts dans les domaines de l'épargne et des placements remontent à 50 ans.

Le groupe, outre la fiducie, compte deux compagnies d'assurances, Aeterna-Vie et La Saint-Maurice.

La succursale de Chicoutimi, qui devrait créer 40 emplois, suit des implantations à Trois-Rivières, Montréal et Hull-Ottawa, sans compter, bien sûr, les services de la ville de Québec, où l'institution est née et possède son siège social.

Parce que la concurrence dans le domaine est très forte, on entend faire preuve d'agressivité et mettre l'accent, au départ, dans le domaine des placements hypothécaires et des dépôts garantis. Dans ce dernier cas, l'institution vient d'innover avec son "certificat 6/25".

L'administrateur de la compagnie dans la région est M. Jean-Paul Tremblay, tandis que le directeur, M. Jean-Claude Villeneuve, occupe le poste de directeur de la succursale.

Déménagement d'un marché d'alimentation

par Jacques Girard

SAINT-FÉLICIEN — Dès le printemps prochain, le marché d'alimentation Métro de Saint-Félicien appartenant à M. Gaston Blackburn, président de G. Blackburn Inc., va déménager ses pénates dans un nouveau magasin de 15,000 pieds carrés construit au coin des boulevards Hamel et Saint-Félicien.

En annonçant cette nouvelle, hier après-midi, en conférence de presse, M. Gaston Blackburn considère que c'est là l'aboutissement de l'encouragement à la population de Saint-Félicien envers son marché Métro depuis cinq ans. Cet investissement de plus de \$1,000,000 est "la première de deux autres phases qui devraient donner à Saint-Félicien son centre commercial". D'ailleurs, on a précisé que G. Blackburn Inc. était actuellement propriétaire de 175,000 pieds carrés tout en ayant des options pour 325,000 pieds.

Dans cette perspective, le maire Laval Boily s'est dit très satisfait et heu-

reux du projet mis en marche par M. Blackburn, un projet qui correspond à des besoins.

Pour la franchise Métro Richelieu, c'est une étape importante alors qu'elle prend davantage pied dans le pôle de développement commercial félicienois, a-t-on indiqué lors de la conférence de presse.

En s'établissant dans un nouveau magasin, on créera une quarantaine de nouveaux emplois réguliers et surnuméraires. Présentement, 25 personnes y trouvent du travail.

La compagnie G. Blackburn Inc. est actuellement propriétaire de trois marchés importants d'alimentation, soit à Roberval, Dolbeau et Saint-Félicien. Elle fait un chiffre d'affaires de plus de \$10,000,000 par année employant au-delà de 100 personnes.

Au marché de Roberval, des projets devraient être annoncés sous peu. S'étant porté propriétaire d'une maison voisine, celle de M. Roland Bergeron, on envisagerait la construction de boutiques connexes au marché. Cela serait pour le printemps prochain.

AVIS



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RECENSEMENT ANNUEL DES ÉLECTEURS DU QUÉBEC 1979

1, 2, 3, 4 OCTOBRE

35,000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1, 2, 3, et 4 octobre afin de dresser les listes électorales. On vous demandera vos nom, prénom, adresse, profession et âge.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

La Loi électorale stipule que toute personne possède les qualités requises pour être électeur:

- lorsqu'elle est domiciliée au Québec depuis le 2 novembre 1978.
- lorsqu'elle est domiciliée dans une section de vote le 1er octobre 1979.
- lorsqu'elle est âgée de 18 ans accomplis le 3 novembre 1979.
- lorsqu'elle est de citoyenneté canadienne au moment de la demande d'inscription de son nom.
- lorsqu'elle n'est frappée d'aucune des incapacités de voter prévues par la Loi électorale.

Les recenseurs vous questionneront sur ces qualités d'électeurs. Vous devez répondre verbalement et de façon précise.

Les 1er, 2, 3 et 4 octobre, soyez présent chez vous pour accueillir les recenseurs.

(En milieu urbain, deux recenseurs doivent visiter chaque foyer tandis qu'en milieu rural, un recenseur peut effectuer ce travail seul ou utiliser tout autre moyen jugé convenable pour recueillir les noms des électeurs.)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

**Il ne pèse que 3 onces,
minute les appels téléphoniques
et dit l'heure de Tokyo!**

**une petite merveille
à quartz Birks!**

Mesurant 4" x 2", cet appareil miracle miniaturisé prend peu de place sur votre table de travail ou de nuit, ou dans sa pochette simili-cuir pour le voyage.

Il est muni d'un grand écran LCD, d'un joyeux signal de réveil, d'une veilleuse intégrée et d'une double zone horaire.

Bien sûr, il indique aussi l'heure... avec une précision digne du quartz de qualité Birks.

Son prix est aussi à la mesure de ses dimensions. Seulement **\$75.**

BIRKS
JOAILLIERS

PLACE DE ROYAUME — 549-5595

Les pharmaciens trouvent le moyen de lutte à la surconsommation illusoire

MONTREAL (PC) — Selon l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), il est illusoire de vouloir combattre la surconsommation de médicaments par des mesures s'appliquant à l'ensemble des bénéficiaires du régime de gratuité.

Dans une conférence de presse mercredi, le président de l'AQPP, M. Jean-Claude Marquis, a dénoncé entre autres les suggestions de rattacher un bénéficiaire de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) à la même pharmacie pendant au moins trois mois et d'abolir les ordonnances orales transmises du médecin à un pharmacien.

Le 26 juillet dernier, dans un quotidien de Québec, un porte-parole

de la RAMQ suggérerait comme mesures correctives le rattachement à une seule pharmacie pendant trois mois, la création d'un carnet individuel de santé pour chaque patient et l'abolition des ordonnances transmises par téléphone. En 1977, ces dernières représentaient 32 pour cent du nombre total remboursé par la RAMQ.

Les propres statistiques de la RAMQ, a déclaré M. Marquis, montrent que seulement trois pour cent des bénéficiaires fréquentent plus de deux pharmacies et que 83 pour cent ne vont que dans une seule.

Il ne juge pas anormal que des malades chroniques, souvent âgés, aient besoin de plusieurs sortes de médicaments, jusqu'à 12 parfois, ce qui peut équivaloir à quelque 150

ordonnances mensuelles par année.

M. Marquis estime que, plutôt de réduire le nombre d'ordonnances, il faut réduire la fréquence de répétitions d'une même ordonnance et limiter la quantité vendue à chaque fois afin de limiter le gaspillage.

Au lieu de la surconsommation, a poursuivi M. Marquis, lui-même pharmacien à Québec, c'est souvent la sous-consommation qui fait du tort aux malades. Ceux qui ne suivent pas fidèlement la posologie du médicament s'exposent à des rechutes, dit-il. Ils doivent retourner chez le médecin et ensuite chez le pharmacien avec une nouvelle ordonnance, d'où des frais encore plus élevés pour la RAMQ.

Quant à l'interdiction des ordon-

nances par téléphone, M. Marquis prévoit qu'elle amènera une augmentation de la paperasse et des frais, à coups de \$8 chargés par les médecins.

Un carnet individuel du bénéficiaire, ajoute-t-il, ne devrait pas être de la responsabilité du seul pharmacien mais de tous les professionnels de la santé.

Sur un million de bénéficiaires au Québec, explique le président de l'AQPP, il y en a environ un pour cent, selon la RAMQ, qui abusent véritablement de la gratuité des médicaments. De ce nombre, aux dernières statistiques, on comptait 575,000 personnes âgées de 65 ans et plus et 475,000 assistés sociaux. En 1978, le régime a coûté \$91 millions à la RAMQ et on attend un coût de \$101 millions pour 1979.

Abolir toute publicité

La meilleure façon de combattre la surconsommation, a déclaré M. Marquis, est d'abolir toute publicité des médicaments, que ce soit à la radio, à la télévision ou dans les journaux. Cette mesure est déjà encouragée par la corporation professionnelle concernée, l'Ordre des pharmaciens du Québec, dont le comité de discipline a déjà sévi contre le recours à des primes par les pharmacies à grande surface.

L'AQPP compte environ un millier de pharmaciens, a précisé M. Marquis. Près de 200 d'entre eux ont renoncé à l'étalage de masse et ont adopté la vente de tous leurs médicaments derrière le comptoir.

Dans sa propre pharmacie de Québec, raconte-t-il, il a décidé en février 1977 de passer à la vente derrière le comptoir. Seuls les broches à dents, appareils orthopédiques et autres articles non médicamenteux sont directement accessibles aux clients dans le magasin.

M. Marquis possède également une salle d'attente dans sa pharmacie, ce qui lui permet de pratiquer plus humainement le métier. Il peut même, à titre gratuit, prendre la tension artérielle de ses clients.



RIVIERES DU NORD — L'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a déclaré que le Québec devrait exploiter davantage de ses rivières du nord et envoyer le surplus d'hydro-électricité à l'Etat de New York qui en a grandement besoin.

(Photolaser PC)

Deux CS s'opposent à l'obligation de garde

QUEBEC (PC) — Les commissions scolaires ne devraient pas être obligées de fournir des services de garde en milieu scolaire.

C'est ce qu'ont soutenu deux organismes scolaires, soit le Conseil scolaire de l'île de Montréal, et la Commission des écoles catholiques de Montréal, dans des mémoires présentés mercredi.

Les mémoires commentaient l'avant-projet de loi sur les garderies, un texte législatif étudié par la commission parlementaire des Affaires sociales cette semaine.

Selon le Conseil scolaire et la CECM, il serait impossible d'obliger des institutions scolaires à fournir des services de garderies sans leur en jouer, du même coup les moyens financiers.

Selon le Conseil scolaire de l'île de Montréal, c'est par un amendement à la Loi de l'instruction publi-

que qu'on devrait définir cette nouvelle responsabilité des commissions scolaires.

Cet amendement devrait préciser le rôle du ministère de l'Éducation dans le financement, la réglementation et l'encadrement des services de garde parascolaires confiés aux commissions scolaires, lit-on dans le mémoire du conseil.

La CECM croit aussi que la loi ne devrait pas imposer à une commission scolaire l'obligation de fournir des services de garderie.

La CECM fait remarquer que l'avant-projet de loi n'impose rien de semblable aux organismes relevant du ministère des Affaires sociales.

La Commission scolaire montréalaise rappelle, de plus, les efforts qu'elle a faits dans le but d'instaurer des garderies: elle en compte 19 dans ses écoles.

Argent

Par ailleurs, le regroupement des garderies de la région de Montréal (région administrative 06) insiste sur l'aspect financier nécessaire au développement des garderies au Québec.

"Le gouvernement devra faire des services de garde une priorité dans le budget national, faute de quoi toutes les énergies déployées à établir un véritable réseau sont inutilisées", affirme le mémoire présenté par le regroupement.

Quant à l'Association d'éducation pré-scolaire du Québec, elle soutient que le gouvernement ne devrait pas se limiter à la question des garderies.

Le gouvernement devrait créer un organisme gouvernemental responsable de la petite enfance, c'est-à-dire de tous les enfants de la naissance à l'âge de 6 ans, croit l'association.

Le CSF souligne l'importance des fonds disponibles

QUEBEC (PC) — L'Etat doit veiller à ce que les fonds soient disponibles pour assurer à la population des services de garderies de qualité suffisante, a soutenu mercredi le Conseil du statut de la femme.

"Les enfants doivent recevoir soins, attention et stimulation, et les services de garde ne doivent pas devenir un nouveau ghetto d'emplois féminins sous-évalués", a affirmé la présidente du conseil, Mme Claire Bonenfant, lors d'une conférence de presse.

Aussi, tout en se réjouissant de ce que le budget gouvernemental augmentera de \$10 millions en 1980, au chapitre des garderies, Mme Bonenfant a rappelé que les Québécoises sont loin de jouir des mêmes services que les Ontariennes ou que les femmes de Colombie britannique.

On compte actuellement 55,000 places en garderie en Ontario, 20,418 en Colombie britannique, comparativement à 15,714 au Québec.

Le conseil estime à 150,000 le nombre de places qui seraient nécessaires au Québec pour satisfaire tous les besoins en garderie.

Au sujet de l'avant-projet de loi sur les garderies étudié par la Commission parlementaire des affaires sociales, Mme Bonenfant a dit y voir des points positifs.

A NOTER

**LES COMEDIENS
DU 3e AGE
PRESENTENT
"C'T'A TON TOUR
LAURA CADIEUX"
de Michel Tremblay**



Des comédiens hors de l'ordinaire
ils ont entre 60 et 80 ans

REGINA MARIE-ROSE
MADELINE
BLANCHE MARIE-LOUISE
CECILE
THERESE

**Auditorium Dufour
7 OCTOBRE, 20h30
AUDITORIUM ALMA
6 OCTOBRE, 19h30**

Merci... merci mille fois

Merci de l'affection que vous nous avez manifestée.

Merci d'avoir été si fiers de nos exploits.

Merci de votre confiance que nous pouvions tout vaincre.

Merci de tous ces mercredis soirs collés à votre petit écran, d'avoir dévoré toutes ces manchettes, de toutes ces heures branchés sur votre radio.

Merci de toutes vos lettres et de vos télégrammes, d'amis à amis, venus de tous les coins du pays pour nous exhorter à l'unanimité, "Allez-y!"

Et à ces deux millions et plus de fidèles *baseballomanes* qui ont fait du Stade Olympique le plus accueillant, le plus délirant, le plus fantastique de tous les terrains de baseball au monde, merci de nous avoir aidés à remporter le plus grand nombre de victoires "chez nous" de toutes les formations du baseball organisé.

Merci Montréal. Merci Québec. Merci à tous les Canadiens qui nous ont si chaleureusement applaudis tout au long de cette magnifique saison 1979.

Au printemps prochain.



Vos Expos

horaire

CJPM

JEUDI, 4 OCTOBRE

8.35 Les matins de Réal	Victoria (Partie 1)
10.00 Votre amie Suzanne	18.00 Studio Six
11.15 Entre deux nuages	18.30 Les Tannants
11.30 Du coq à l'âne	19.30 Chops
12.15 Les nouvelles du midi	20.30 Jeudi 20h30:
12.30 Ciné-quiz:	"Police pulsanca 7"
"Ni vu ni connu"	22.30 La Quotidienne
14.30 Jeanette veut savoir	22.31 Les nouvelles TVA
15.30 D'un jour à l'autre	23.00 Sports
16.00 Les Satellites	23.05 Dernière édition
16.30 Cinéma pour tous:	23.15 Bonsoir le monde
"Secret de Santa"	00.00 L'homme de fer

CKRS

JEUDI, 4 OCTOBRE

8.30 M. Rosée	AU FIL DE L'ACTUALITÉ
9.00 En mouvement	(2e édition)
9.15 Les Orléans	18.00 Ce soir: manchettes
9.30 Animagerie	18.07 Actualités régionales
9.45 Les grands personnages de	18.12 Cinéma de 5 heures:
l'histoire en papier	(Suite)
10.00 Passe-Partout	19.30 Du tac au tac
10.30 Magazine-express	20.00 Le travail à la chaîne
11.00 Au fil de la semaine	20.31 Les grands films:
11.30 Au milieu du jour	"Le harnais"
12.30 Les Coqueluches	22.30 Téléjournal national et
13.31 Téléjournal	international
13.36 Femme d'aujourd'hui	22.59 Météo
14.31 Cinéma:	AU FIL DE L'ACTUALITÉ
"Le vengeur"	(3e édition)
16.00 Bobino	22.05 Actualités régionales
16.30 Pop-Citrouille	22.12 Nouvelles du sport
17.00 Cinéma de 5 heures:	22.22 Cinéma
"La cité disparue"	"Mont-Drac"

CBJET

(5)

JEUDI, 4 OCTOBRE

9.30 A Thought for Today	17.00 The Beachcombers
9.35 CBC Good Morning	17.30 The Mary Tyler Moore
9.45 The Friendly Giant	Show
10.00 Camera Twelve	18.00 The City at Six
10.30 Mr. Dressup	19.00 Happy Days
10.50 Sesame Street	19.30 Reach for the Top
11.58 Weather Report	20.00 The Muppet Show
12.00 From Now On	20.30 The King of Kensington
12.30 Wicks	21.00 Barney Miller
13.00 Today from the West	21.30 Cities
14.00 The Edge of Night	22.30 What Will They Think of
14.30 Take 30	Next!
15.00 The Bob McLean Show	23.00 The National
16.00 Beyond Reason	23.27 The City Tonight
16.30 All in the Family	23.45 Sidestreet

RADIO-QUEBEC

(8)

SAMEDI, 6 OCTOBRE

18.30 Les insectes, un monde	tune - "Hommage à Neil
étrange et méconnu - "La	Chotem"
lutte biologique"	20.00 Soirée à l'opéra -
19.00 Sam'di soir à Camp for-	"Othello"

CJBR

(3)

DIMANCHE, 7 OCTOBRE

8.30 Passe-Partout	11.00 Les grandes batailles
9.00 Bout'chou et	du passé
casse-cou	12.00 Magazine de la semaine
9.30 Merci M. Noël	13.00 Football américain:
9.45 Les pèlerins	"Detroit à Nouvelle-
10.00 Le jour du Seigneur	Angleterre"

WEZF

(7)

JEUDI, 4 OCTOBRE

7.00 Good Morning America	18.00 ABC World News Tonight
9.00 PTL Club	18.30 Bewitched
11.00 Laverne and Shirley	19.00 The Mary Tyler Moore
11.30 Family Feud	Show
12.00 \$20,000 Pyramid	19.30 Bob Newhart
12.30 Ryan's Hope	20.00 Laverne and Shirley
13.00 All my Children	20.30 Benson
14.00 One Life to Live	21.00 Barney Miller
15.00 General HOSPITAL	21.30 Soap
16.00 The Edge of Night	22.00 20/20
16.30 The Merv Griffin Show	23.00 The Andy Griffith
17.30 First News	23.30 Police Woman/
	Baretta

CFCF

(11)

JEUDI, 4 OCTOBRE

6.00 University of the Air	16.30 Family Feud
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse
9.00 Romper Room	19.00 Benson
9.30 What's Cooking	19.30 The Peter Pringle
10.00 The New Ed Allen Show	Program
10.30 The Mad Dash	20.00 Buck Rogers
11.00 The Community	21.00 Live It Up
11.30 Definition	21.30 Soap
12.00 The Flintstones	22.00 Elschied, the Demon
12.30 Gilligan's Island	23.00 CTV National News
13.00 McGowan & Co.	23.21 Pulse
13.30 The Alan Hamel Show	00.00 The Twelve Midnight
14.30 Another World	Movie:
16.00 The Pink Panther	"The Tender Trap"

jeudi 4 octobre

12h30

CJPM — CINE-QUIZ: "Ni vu, ni connu" (5) — Fr. 1958. Comédie de Y. Robert avec Louis de Funès, Noël Adam et Moustache. — Un braconnier malicieux fait le désespoir du garde-champêtre d'un petit village. — Comédie mineure mais sympathique. Rythme alerte. Touches satiriques. Interprétation savoureuse de L. de Funès. (2 h.).

16h30

CJPM — CINÉMA POUR TOUS: "Le secret de Santa Vittoria" (The Secret of Santa Vittoria) (4) — E.-U. 1968. Comédie de S. Kramer avec Anthony Quinn, Anna Magnani et Hardy Kruger. — Les habitants d'un village italien font en sorte de cacher aux Allemands la provision de vin qui constitue leur seule richesse. — Scènes pleines de vie et d'exubérance. Scé-

nario quelque peu chargé. Mise en scène solide. Composition savoureuse d'A. Quinn. — A. (1 h. 30).

20h30

CJPM — JEUDI 20h30: "Police pulsanca 7" (The Seven-Ups) (4) — E.-U. 1973. Drame policier de P. d'Antoni avec Roy Schneider, Tony Lo Bianco et Larry Haines. — Un policier est à la tête d'une équipe spécialisée dans l'arrestation de criminels passibles de fortes sentences. — Intérêt soutenu. Poursuite en automobiles bien réussie. Interprétation vigoureuse de R. Schneider. (2 h.).

14h30

CKRS — CINÉMA: "Le vengeur" (Shoot-out a Medecine Bend) (5) — E.-U. 1958. Western de R.L. Bare avec Randolph Scott, James Craig et Angie Dickinson. — Sous les habits d'un Qua-

ker, un homme parvient à purger une ville de malfaiteurs. — Intrigue mouvementée. Assez bon suspense. Interprétation vivante. — A. (1 h. 30).

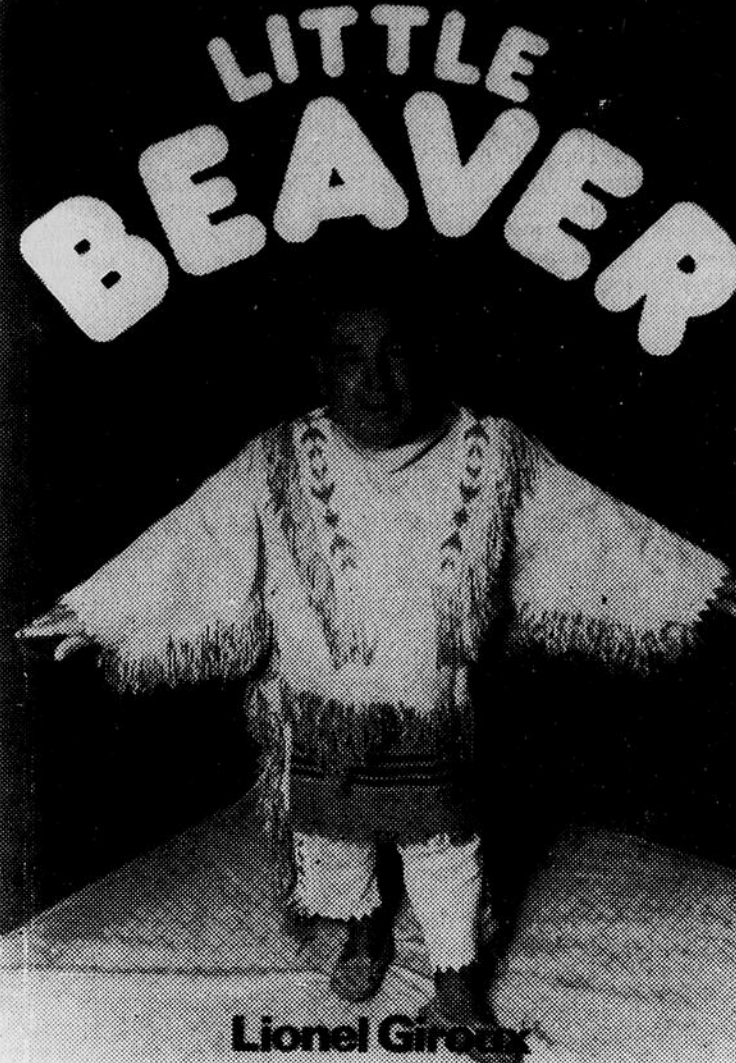
17h00

CKRS — CINÉMA DE 5 HEURES: "La cité disparue" (Legend of the Lost) (5) — E.-U. 1957. Film d'aventures de H. Hathaway avec John Wayne, Sophia Loren et Rossano Brazzi. — Un aventurier devient méchant et cupide après avoir trouvé un trésor dans le Sahara. — Scénario conventionnel. Mise en scène experte. Interprétation assez bonne. (1 h.). Suite à 18h12.

20h31

CKRS — CJBR — LES GRANDS FILMS: "Le harnais" (The Harness) (4) — E.-U. 1971. Drame psychologique de B. Sagal avec Lorne Greene, Julie Sommars et Murray Hamilton.

Un nain dans l'arène de la vie



Lionel Giroux

résumé

Les expériences aggraveront. Les écailles nous tombent des yeux à mesure qu'on commence à distinguer les bons des méchants, les vicieux des vertueux.

(4) Le blocage

Nous avions une maîtresse plutôt bien taillée et, je me rappelle, pourvue d'une poitrine que n'aurait pas dédaigné Jane Mansfield. Mademoiselle Archambault, c'était son nom, n'ignorait pas que sa poitrine fascinait tous les garçons de mon âge. Elle avait une façon de bomber le torse qui excitait toute la classe. Il arrive souvent que des adolescents tombent amoureux de leur professeur, mais ce n'était pas mon cas. Seule sa poitrine m'intriguait. J'imaginai, pour moi tout seul, un petit scénario pas bien méchant. J'avais la tête entre les seins de Mademoiselle Archambault et je frottai mes joues contre sa peau satinée. Il n'y avait rien de mal à cela. Mais à force de ressasser dans ma tête cette vision modestement érotique, mes yeux se posaient avec tant d'insistance sur sa poitrine qu'elle m'apostropha un jour, gonflant les joues de ma convoitise:

— Qu'est-ce que tu as, toi, à toujours regarder là?

Il y eut un long silence, et s'il y avait eu une mouche dans la classe, nous l'aurions tous entendue voler. Et toute cette affaire en resta là.

Mais à mesure que je vieillissais, je me rendais compte de mon intérêt croissant pour les filles. Je les dévorais des yeux... et souhaitais aller beaucoup plus loin. Tout nain que j'étais, je rêvais d'aimer et d'être aimé. Petit, mais parfaitement constitué, je pouvais avoir des relations sexuelles avec une femme beaucoup plus grande que moi et lui procurer — ceci dit sans forfanterie — tout le plaisir qu'elle aurait eu avec un homme de sa taille. Le nanisme n'exclut pas la vie sexuelle.

Mes premières expériences avec la petite Latour me convainquirent que j'avais tout ce qu'il fallait pour faire plaisir à une femme... et cela avait été important pour moi.

Ce n'était pas le grand amour. Je cherchais seulement à assouvir une curiosité sans borne pour la "créature", comme dirait le Père Gédéon.

A quinze ans, on croit tout savoir de l'amour et des femmes. Quelques aventures à droite et à gauche vous illusionnent sur vos propres mérites. La naïveté est le propre de la jeunesse. Et je me suis imaginé, peu après avoir quitté les bras de la petite Latour, que je venais d'accomplir une prouesse sans pareille. Sur le chemin du retour, j'en frémissais de joie et d'orgueil. J'aurais aimé que tous mes camarades m'eussent vu à l'oeuvre. J'y avais mis tout mon cœur... c'était du moins ce que je pensais. Je croyais aussi qu'il suffisait de quelques caresses pour connaître à fond le mystère féminin, aussi insaisissable que l'air.

Mais la vie se charge finalement de nous donner des leçons d'humilité. La première aventure est comme le premier verre de champagne: on le boit sans en apprécier vraiment la qualité. J'avais été très impressionné par cette première aventure. J'étais devenu un homme; une femme m'avait aimé, moi, le nain de Saint-Jérôme.

Comme dans plusieurs villes du

Québec, la religion était un facteur déterminant de la vie communautaire. La soumission aveugle figurait au nombre des vertus cardinales et les grandes décisions familiales s'inspiraient presque toujours du système des valeurs axé sur la prédominance de la foi qui garantissait sur terre le paradis à la fin de ses jours.

Toute opposition aux dictats de l'Eglise était perçue comme une rébellion. Dans tous les secteurs de l'organisation humaine, à tous les échelons et dans tous les esprits, on jouissait de la possession tranquille de la vérité.

Transféré de l'école élémentaire à celle des Frères des Ecoles Chrétiennes, je ne fus pas étonné d'y trouver le même conformisme, les mêmes préjugés et tabous.

Cependant, pour être juste, je notai deux nouvelles dimensions à mon nouveau collège: les sports qu'on pratiquait sur une vaste échelle et le théâtre qui y tenait une place importante.

Malgré mon goût pour les sports, mes trois pieds et quelques pouces me limitaient à certaines disciplines. Mais j'avais pour le théâtre une prédilection marquée. Régulièrement, en collaboration avec les Soeurs du Bon Conseil, on montait des pièces de boulevard que des comédiens en herbe présentaient à des auditoires composés d'élèves et de parents.

Le jour où je fus choisi pour jouer le rôle du "Petit Avocat", dans une comédie légère, "je ne tins plus de joie", comme le corbeau de la fable. Enfin, je pouvais donner le meilleur de moi-même, m'exprimer, possiblement être envié!

L'état de nain, ou le nanisme vécu au jour le jour, entretient de solides complexes dont il est difficile de se débarrasser. Vous avez l'impression que la plupart des gens vous regardent avec mépris, pour ne pas dire avec dégoût. Car nous lisons, sur certains visages, des sentiments que beaucoup n'arrivent pas à dissimuler. Pour me soustraire à toutes ces humiliations qui naissent de situations particulières, de comparaisons (Tes parents t'ont manqué queuq'chose de rare!), d'affrontements inutiles et blessants, le nain a besoin de se valoriser, d'être la figure de proue d'un événement.

Le théâtre me fournissait l'occasion "de me grandir" dans l'esprit de mes camarades.

— Il est petit, Lionel, mais il se défend bien sur les planches. C'est un comédien né.

Vraie ou fausse, cette appréciation remuait les fibres les plus profondes de mon être. J'éprouvais le besoin, non pas d'être adulé... mais d'être aimé, un tout petit peu, juste ce qu'il fallait pour m'associer à la confrérie humaine. Mes pitreries, les tours pendables que je jouais sans arrêt, mon cabotinage étudié, pas toujours de bon goût, n'étaient que subterfuges pour me faire remarquer, pour sortir du terrible anonymat dans lequel s'abîme toute sa vie un pauvre nain.

Mais le théâtre, s'il me servait d'échappatoire, ne me réconciliait pas avec l'étude. Ce n'était qu'une

question d'adaptation au milieu. Je me trouvais en pleine contradiction. D'un côté, je multipliais les efforts pour m'intégrer, d'un autre côté on me tenait à l'écart.

Le grand problème, avec les hommes, c'est qu'ils ont établi, au départ, un système de valeurs caractérisé par trois grands thèmes:

- Ce qu'ils savent;
- Ce qu'ils croient;
- Ce qu'ils cherchent.

Evidemment, j'ai compris ça beaucoup plus tard, à l'âge d'"homme". L'expérience m'a appris aussi que les humains confondent réflexion et calcul. Je dirais même que tout est calcul. On pense, bien sûr, au déroulement des banalités quotidiennes, mais il est peu fréquent que les gens se mettent à réfléchir vraiment, c'est-à-dire à faire l'effort de rentrer en eux-mêmes, ce qui les forcerait à montrer plus de générosité pour les autres.

J'ai suffisamment souffert dans ma vie pour savoir que certaines questions demeurent sans réponse, d'autant plus que les choses les plus normales finissent par paraître normales.

Essentiellement agressif, dominé par un nombre incalculable de préjugés, souffrant d'un orgueil démesuré et d'un égoïsme parfois déconcertant, l'homme, dirait-on, se complait dans un certain nombre de vérités qui sont de nature à lui donner "bonne conscience".

L'amour du prochain, la charité, le don de soi-même ne sont pas des thèmes qui correspondent à la réalité, celle de tous les jours. Or le nain a besoin d'être aimé plus que tout autre.

— Pourquoi me traites-tu ainsi? ai-je souvent demandé à mes calomnieurs.

— Tu es un trou de cul! T'es une moitié d'homme!

— Alors, un homme, pour être complet, est-ce qu'il doit être grand, beau et fort?

— Mange de la mmm... espèce d'avorton!

— Sais-tu que je ressens les mêmes choses que toi? Je pense, je pleure, je souffre, j'aime, je déteste avec la même intensité que toi!

Invariablement, toutes les discussions se terminaient sur une fin de non-recevoir. Il y avait chez mes interlocuteurs un blocage mental qui rendait impossible l'acceptation des autres tels qu'ils sont.

J'ai aussi suffisamment vécu pour savoir qu'on ne force pas la porte de l'amitié, de la fraternité ou de l'amour. Chaque société se dilue dans le modèle-type qui lui est imposé. La solution, c'est de s'en sortir pour élargir ses horizons.

Je croyais fermement que la meilleure façon, pour moi, d'échapper à l'arbitraire et aux idées préconçues, consistait à m'intégrer le plus tôt possible au marché du travail. Il devait bien y avoir quelque part — n'importe où — plus d'ouverture d'esprit, de chaleur humaine, de générosité, de compréhension! Mais où se trouvait ce monde inconnu? Dans quelle planète devais-je m'exiler? Aurais-je toute la vie à supporter d'incessantes humiliations? Etais-je un homme ou un jouet avec lequel s'amuseraient les plus forts? Les plus grands?

Tous ces incidents échelonnés sur plusieurs années me marquaient profondément. Je m'accrochais, néanmoins, à cette bonne étoile toujours absente de mon ciel perturbé, couvert de lourds nuages noirs. D'où viendrait le salut? Dans quelle direction soufflerait le vent qui me porterait jusqu'au lieu de délivrance et me libérerait de mes angoisses?

Une voix intérieure répondait:

"Tiens bon, Lionel! Accroche-toi! Sois l'artisan de ton propre bonheur!"

Mais comment? Cette voix apaisante ne me donnait pas la recette de mon affranchissement.

Les jours se suivaient et se ressemblaient presque tous. Ils étaient gris, sombres, maussades, rarement sereins... chez ces bons Frères obnubilés par des vertus camouflant un nombre considérable de péchés mignons.

Dans la plus pure tradition de l'époque, ces excellents religieux — certains d'entre eux — montraient des dispositions remarquables pour corriger, séance tenante, les insoumis ou les indisciplinés notoires.

A SUIVRE



Jean Bruchési

Bruchési s'éteint à la suite d'une longue maladie

MONTREAL (PC) — M. Jean Bruchési, écrivain, journaliste, professeur et ambassadeur, est décédé mardi à l'âge de 78 ans, à la suite d'une longue maladie.

Docteur en sciences politiques, et après des études en France, il avait donné des cours de politiques internationales à l'Université de Montréal, de 1929 à 1952.

Il avait publié plusieurs recueils de poèmes dont "Jours éteints" en 1929, et "Coups d'ailes" en 1933. Il avait obtenu plusieurs prix, dont le Prix d'action intellectuelle en 1932 pour une histoire politico-économique de l'Europe centrale et occidentale. L'Académie française avait couronné son "Histoire du Canada" et "Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui" qui lui avait valu le prix Duvernay.

Au début des années 60, il avait signé un dernier ouvrage: "Témoignages d'hier, souvenirs à vaincre, souvenirs d'ambassade".

Il avait été rédacteur en chef de "La Revue moderne" de 1930 à 1936 et de "L'Action universitaire", publication mensuelle de l'Université de Montréal. Il avait été également correspondant du quotidien Le Canada.

M. Bruchési avait représenté l'Université de Montréal à plusieurs réunions

internationales et avait été délégué à plusieurs conférences par le gouvernement canadien.

De 1937 à 1959, il avait occupé le poste de sous-secrétaire d'Etat de la province avant d'être nommé ambassadeur du Canada en Espagne en 1959, poste qu'il a occupé jusqu'en 1964. Il a été aussi ambassadeur du Canada au Maroc, en Argentine, en Uruguay et au Paraguay.

M. Bruchési avait été président de la Société royale du Canada, de la Société des écrivains canadiens, du Conseil des arts, ainsi que Chevalier de la légion d'honneur.

Aux employés du secteur public et parapublic

L'UN exige le retrait du droit de grève

QUEBEC (PC) — L'Union nationale demandera au gouvernement, au cours de la prochaine session parlementaire, de retirer le droit de grève aux employés du secteur public et parapublic.

Le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, a expliqué, mercredi, au cours d'une conférence de presse, que son parti entend faire de l'abolition du droit de grève des employés de l'Etat sa priorité lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, mardi prochain.

Déjà, cette formation politique a inscrit au feuillet de la Chambre une motion en ce sens, motion qui sera débattue le 24 octobre prochain.

Celle-ci propose que la commission permanente du travail et de la main-d'œuvre soit convoquée d'urgence afin d'étudier la possibilité de remplacer le droit de grève par l'arbitrage obligatoire pour les clauses normatives.

En ce qui concerne les salaires des fonctionnaires, M. Biron estime qu'ils devraient être basés sur la moyenne des salaires payés dans le secteur privé.

L'UN croit que la commission parlementaire permettra à tous les députés intéressés de faire valoir leur point de vue.

"Il était bon en 1962 d'accorder le droit de grève au secteur public, de dire M. Biron, mais dans notre société civilisée, les malades et les enfants ont le droit de bénéficier de services." Le leader unioniste estime que la population du Québec jugera sévèrement ceux qui vont s'opposer au retrait du droit de débrayer.

Guerre à la paperasserie

M. Biron a affirmé de plus que son parti va faire la guerre à la sur-administration au cours de la session et réclamer à nou-

veau la création d'une commission parlementaire permanente sur les sociétés d'Etat.

Non à l'indépendance

Le chef de l'Union nationale a tenu à mettre un terme à certaines ambiguïtés en déclarant que les unionistes diront un non clair et catégorique à tout référendum prônant l'in-

dépendance ou la souveraineté politique.

Il a ajouté cependant qu'il ne dira pas non à n'importe quoi, comme, par exemple, à une question qui traiterait du fédéralisme renouvelé. "C'est non à tout projet qui ferait sortir le Québec du Canada", a-t-il répété aux journalistes qui l'ont longuement interrogé à ce propos.

M. Fernand Grenier, le

député de Mégantic-Compton, qui participait à cette conférence de presse, a admis pour sa part que le "d'égal à égal" du Parti québécois est très près de l'Union nationale. A son avis, le premier référendum sur le mandat de négocier ne sera pas un vrai référendum.

"Ce ne sera pas une question référendaire mais une question d'élections

pour garder le pouvoir" selon M. Grenier. Prié alors de dire pourquoi l'UN milite dans le camp du "non", M. Grenier a affirmé que c'est "pour démasquer le parti qui ne fait pas un vrai référendum".

Partielles

Dans un autre ordre d'idées, l'Union nationale n'a toujours pas décidé si

elle participera aux élections partielles qui doivent avoir lieu dans les comtés de Beauce-Sud, Prévost et Maisonneuve, en novembre. La décision finale appartient aux exécutifs de comté et ceux-ci ont demandé à leur chef quelques jours de réflexion de plus avant de faire connaître leur intention.

M. Biron a noté que la situation est délicate pour son parti.

La langue des medias

Un français correct mais très pauvre

QUEBEC (PC) — En général, les reportages, tant de la presse écrite que parlée, sont transmis dans un français correct mais très pauvre, a déclaré le journaliste Gérard Leblanc, au colloque sur la qualité de la langue, qui s'est terminé mercredi à Québec.

Président de la Fédération professionnelle des

journalistes du Québec, M. Leblanc participait à un colloque sur la langue des media écrits.

D'après lui, le vocabulaire d'un reporter ordinaire, dans l'exercice de son métier, se situe beaucoup plus près de 1.500 mots du citoyen ordinaire que des 5.000 mots des

gens instruits.

"La raison de ce faible répertoire est bien simple: afin de ne pas faire d'erreur et afin d'entrer dans des cadres rigides de temps et d'espace, le reporter s'en tient à un minimum de mots sûrs, de tournures passe-partout, d'expressions consacrées et de phrases-

chocs qui font les bons leads et les bons titres. Ce rétrécissement de langue est encore plus frappant chez les gens de la radio et de la télévision." Les gens de la radio et de la télévision sont soumis à d'incroyables limites de 30, 45 et 60 secondes pour passer leurs messages, a-t-il dit, soulignant en même temps

qu'il ne serait pas surpris que le vocabulaire de certains as-reporters de faits divers pour la presse électronique soit même inférieur à 1.500 mots.

Grand écart

On ne vous en demande pas tant. Marchez, nagez, courez un peu. Bref, soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme, c'est donc plaisant!



DERNIERE SEMAINE
GAGNEZ
LE CONCOURS
CUMULATIF
\$500⁰⁰

SERA ATTRIBUE
CETTE SEMAINE,

SOYEZ PRESENTS
DANS LE MAIL

CAR NOUS DEVONS REMETTRE LE MONTANT. Il y aura autant de tirages que nécessaire, tant que la personne ne sera pas présente.

CE TIRAGE
AURA LIEU
EN FACE
DE LA BAIE

Les droits exigibles à ce concours publicitaire ont été payés à la Régie. Un litige quant à la condition et l'attribution des prix de ce concours pourrait être soumis à la Régie des loteries du Québec.

Patinodrome
338, des Saguenéens,
Chicoutimi. 545-4206
Ce soir, viens rouler avec
tes amis dans le confort
du magnifique
PATINODROME
JEUDI:
Admission: \$2.00
Location
de patins \$0.50
**SOIREE
COUPLE
CHANCEUX**
AUBERGE
DES GOUVERNEURS
CONCOURS CUMULATIF
(Patinage chanceux
TRAGE WOLF CO.
TOUS LES SOIRS
POUR L'ATtribution
D'UN TEE COULEUR

Les miroirs feraient bien
de réfléchir un peu
avant de renvoyer
les images.

Jean Cocteau
(1889-1963)

Au 6/36, on peut aussi gagner
avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

STEINBERG!

Festin d'économies de l'Action de Grâces!

Les prix indiqués dans cette annonce sont valables jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18h00. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos magasins, particulièrement les articles non alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.



BOUCHERIE

DINDE SURGELÉE
EMPAQUETÉE
SOUS VIDE
DE MOINS DE 16 LB
CANADA CATÉGORIE
LA LB

88¢

BOUCHERIE

JAMBON PRÊT À MANGER
AVEC OS, EN QUART
OU EN DEMI
LA LB

98¢

DES POURSUITES SE SUCCEDENT A UN RYTHME ACCÉLÉRÉ, JUSQU'À EN DEVENIR ABSOLUMENT FANTASTIQUE.

VOUS VOUS ACCROCHEREZ À VOTRE FAUTEUIL!

MOINS DE 14 ANS \$1.25

GRANDE CASSE

MÊME AU VOLANT, D'UN ENGIN PUISSANT, TOUT N'EST PAS FACILE POUR DES POLICIERS EXPERTS EN ACROBATIE AUTOMOBILE... **DES DEMAIN**

UN RISQUE A COURIR ANTHONY QUINN

royaume 1 Saguenay bellevue

ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour

CHÂTEAU DE RÊVES

ROBBY BENSON LYNN-HOLLY BENSON JOHNSTON

CALIFORNIA SUITE

royaume 2

L'important est de ne jamais désespérer

ADOLESCENTE "FUTE"

royaume 3

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LES PRATIQUES SEXUELLES des SUÉDOIS

18 ANS adultes

FASCINANTES MYSTÉRIEUSES INCROYABLEMENT AUDACIEUSES

LES ESCLAVES DE L'AMOUR

cartier élysée

DE RETOUR POUR UNE DERNIÈRE FOIS... LE PLUS GRAND FILM DU CINÉMA QUI FAIT PLAISIR À REGARDER!

"Que la force soit avec toi"

POUR TOUS

MOINS DE 14 ANS \$1.25

GUERRE ÉTOILES

MARK HAMILL HARRISON FORD CARRIE FISHER PETER CUSHING ALEC GUINNESS JOHN WILLIAMS

DES DEMAIN!

capitol centre

Facilitez-vous la tâche...

avec des ustensiles très appropriés



**Autocuiseur
de 200 oz**

Choix de
3
finis

34⁹⁵

Presto... la fameuse marque de confiance! Cuit rapidement des repas savoureux tout en économisant la coûteuse énergie! Au choix en tons muscade, or ou fini aluminium poli. Avec régulateur de pression/évent automatique. 42-0081X



Des rôtissoires avantageuses!

389
Modèle
rond

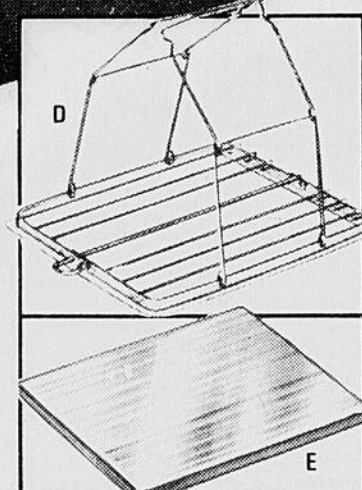
A. Idéale pour petites portions. Diam. 9"; haut 5". Métal porcelainisé bleu moucheté. Couvercle. 42-0469

999
Grande,
ovale

B. Rôtissoire de 15 x 11 x 6 1/2" en métal porcelainisé; fond rainuré; couvercle à poignée. 42-0472

1599
Grande,
oblongue

C. P. grosse volaille: 16 x 11 1/4 x 9 1/4". Couvercle bombe; poignées doubles; métal porcelainisé bleu. 42-0474



Porte-volaille/rôti
D. Anses réglables; déblocage. 42-1465 **359**

Planche à découper
E. 8 x 12"; érable dur, naturel. 42-1470 **319**



**Poêles
en fonte**

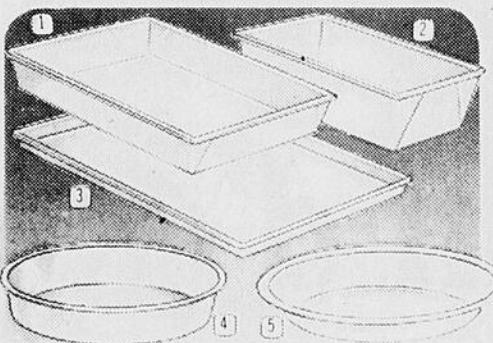
Diam. 9 1/2" **279**

Diamètre 10 1/2" . 3.39
En fonte apprêtée, elles retiennent la chaleur p. une cuisson uniforme. 42-0505X

**Poêles en
aluminium**

Diam. 10" **1595**

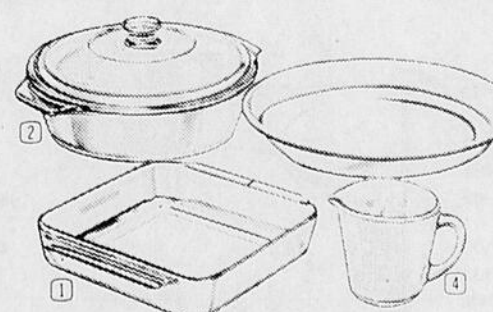
Diamètre 12" . 18.95
Poêles "Wear-Ever" en aluminium au fini non collant "Silverstone". 42-0480X



"Baker's Secret" Ekco

1. Plat prof. a tarte **179**
Chac.

2. Rect. a gâteau 2.49 4. Plat a pain 2.19
3. Tôle a bisc. 2.29 5. Rond. a gâteau 1.79
Non collants, enduits de silicone. 42-0821X



Feuille d'aluminium

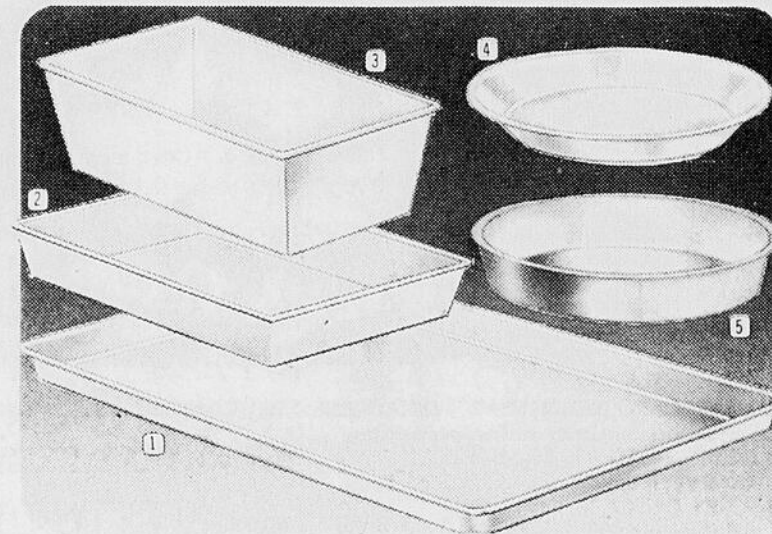
1. A tarte, 9 x 1 1/8" **99c**
Paq. de 8

2. Protege-four 16 x 18 1/2" 2 pour 1.69 3. A gros roti 1.99
Ustensiles aluminium Alcan. 42-0616X

Ustensiles de four

1. Plat a gâteau 8 x 8 pouces **429**
Chac.

2. Cocotte 1 1/2 pte 4.59 4. Tasse-mesure 8 oz 1.59
3. Plat a tarte 9" 2.19 Plat a tarte 10" 2.79
Verre à four transp. Fire-King. 42-1181X



Ustensiles en fer blanc

1. Tôle a bisc. 11 x 16" **165**
Chac.

2. A gâteau 13 x 9 x 2" 1.59 4. A tarte 10 x 1 1/2" 95c
3. A pain 9 1/4 x 5 3/4" 1.29 5. Rond 8" a gâteau 95c
Fer blanc brillant pas cher, cuisson uniforme, lavable. 42-0801X

**Bouilloire inoxydable
à sifflet**



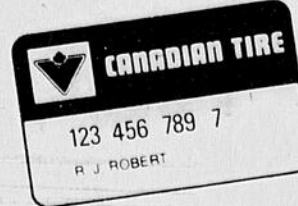
2.5 ptes **599**

Prévient en sifflant quand l'eau bout. En étincelant acier inoxydable et poignée isolante en bakélite. 42-0411



MAGASIN ASSOCIÉ

Adresse à composer
par le journal



Profitez-en avec votre
Carte Canadian Tire
ou épargnez avec nos
Billets-Bonis au comptant

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.